

LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

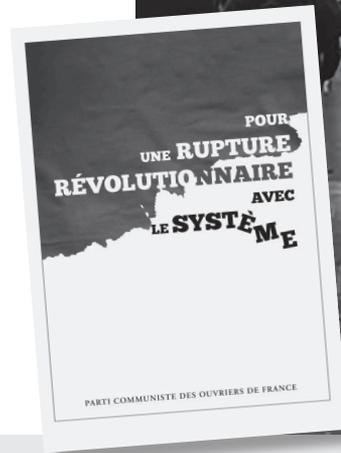
Mensuel n°647 - Février 2023

Prochaine parution : Mardi 7 mars 2023

2€

64 ans, c'est NON !

De l'argent,
pour les salaires
et les pensions
pas pour les
actionnaires
et pas pour
faire la guerre !



Pourquoi ils manifestent ?

Les métallos, les travailleurs de la Ratp, les femmes, les jeunes, les retraités ... p. 4 à 7

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Métro, boulot... caveau

La mobilisation contre la réforme des retraites se cristallise sur le refus de l'allongement à 64 ans de l'âge légal de départ. Il n'y a apparemment que le gouvernement qui ne comprend pas la détermination des grévistes et pourquoi ils ne croient pas aux arguments à géométrie variable débités par Borne et ses ministres. C'est pourtant simple : les travailleurs et les travailleuses ne veulent pas travailler « jusqu'au tombeau », les femmes ne voient pas quels avantages elles tireraient de cette réforme, en tout cas pas plus d'égalité, les jeunes qui ne veulent pas de l'exploitation et de la précarité à vie sont solidaires des anciens et ne croient pas que gouvernement et patronat en resteront là...

Dans ce journal, nous avons donné la parole à des camarades, des amis, des syndicalistes, qui expliquent pourquoi les métallos, les travailleurs de la RATP, les militantes pour les droits des femmes, les jeunes, les retraités, les personnels de la santé, les enseignants, les saisonniers et les précaires se mobilisent, disent « nous sommes tous concernés », en faisant le lien entre leurs combats, notamment pour les salaires, et ce mouvement et les revendications qu'il porte, notamment le « non aux 64 ans ». C'est ce qui explique, entre autres, le succès du mot d'ordre « les jeunes dans la galère, les femmes dans le précaire, les vieux dans la misère, de cette société-là, on n'en veut pas et on la combat ». C'est bien le système capitaliste qui est responsable de ces attaques, et c'est bien ce système qu'il faut dénoncer, combattre et... renverser !

Beaucoup se demandent pourquoi Macron, Borne et Cie s'obstinent et ne veulent pas revenir sur les 64 ans ? C'est au fond les mêmes raisons que celles qui font qu'ils baissent les impôts sur les sociétés, qu'ils les exemptent des charges sociales, qu'ils ont mobilisé « un pognon de dingue » pour les soutenir au moment de la pandémie, puis pour financer la reprise, qu'ils les « aident » à licencier et à faire travailler plus, plus longtemps, pour des salaires en baisse. Ils sont au service exclusif des grands patrons, des grands actionnaires, des monopoles.

Il est vrai que deux millions de manifestants, et plus, dans les prochains jours, c'est un mouvement social de grande ampleur, qui peut prendre des formes de lutte plus radicales. Le gouvernement s'y prépare aussi, en mettant des milliers de policiers dans les rues, et en multipliant les poursuites contre des syndicalistes et des travailleurs qui « sortent des clous ».

Nous le disons souvent dans notre journal, les combats, les fronts de lutte se nourrissent et se renforcent les uns les autres. C'est pourquoi, dans ces manifestations montres, ils se retrouvent, sous forme de banderole, de pancarte, de cortèges. C'est ce que montrent aussi les comptes rendus du 19 et du 31 faits par nos camarades et qui sont sur notre site ; ils viennent compléter les pages de ce journal. La lutte de classe qui prend de l'ampleur ces dernières semaines se développe dans un contexte international

toujours marqué par la guerre impérialiste qui se mène en Ukraine. Les forces qui s'affrontent maintenant depuis une année, se préparent à une intensification des combats. Les armes affluent – chars, blindés, canons et avions – et les bataillons se reconstituent avec de nouvelles recrues. De la chair à canon ! L'implication des puissances impérialistes membres de l'Otan est jour après jour plus grande. L'impérialisme US pousse les puissances européennes à s'engager davantage, ce qu'elles font, en soumettant les peuples à une intense propagande belliciste. Macron a annoncé la somme astronomique de 413 milliards pour les armées, sur une période allant jusqu'à 2030. Les dirigeants politiques et militaires de l'impérialisme français assurent que c'est la seule façon de « rester une puissance militaire mondiale », au moment même où ils sont obligés de réduire le dispositif militaire français en Afrique. Une puissance impérialiste en déclin n'en n'est pas moins agressive contre les peuples et réactionnaire dans ses relations internationales. Netanyahu qui dirige un gouvernement d'extrême droite, qui intensifie la guerre contre les Palestiniens, est reçu par Macron. Dans ce contexte de lutte de classes aiguë, de réaction et de bruit de bottes, nous avons voulu retenir dans notre page Histoire, ces deux dates :

- celle du 21 février 1944 et de L'Affiche rouge, qui nous rappelle le combat héroïque des partisans communistes de la MOI, contre le nazi-fascisme,
- et celle du 21 février 1848 et de la publication du Manifeste du Parti communiste, qui se termine par ce célèbre mot d'ordre : « Proletaires de tous les pays unissez-vous ! » et nous rappelle qu'organisés, la classe ouvrière, les travailleurs et les peuples seront les fossoyeurs de ce système. ★

Abonnement à La Forge Tarifs pour la France

Version électronique (pdf) : 26 € Pli ouvert (version papier) : 28 €
Pli fermé : 35 € Abonnement avec soutien : 40 €

Chèque à l'ordre de : **Société En Avant**
15 cité Popincourt - 75011 Paris

Il y a tout juste un an, le 5 février 2022, disparaissait notre camarade Maurice



Militant de la première heure de notre Parti, il était membre du Comité central.

Maurice a longtemps contribué à notre journal. Il était souvent chargé des articles sur les néocolonies françaises d'Afrique, dont il connaissait bien l'Histoire et la réalité concrète.

Il a joué un rôle d'éducateur auprès de jeunes et d'organisateur sur le plan démocratique et anti-impérialiste dans les années 80, à l'époque de l'Union de Résistance Populaire (URP).

Nous ne l'oublions pas.

Une brochure lui a été consacrée, disponible à notre adresse et le compte rendu de l'hommage qui lui a été rendu à Avignon est disponible sur notre site : <https://www.pcof.net/obseques-de-notre-camarade-maurice/>

Un puissant mouvement social autour du « non au 64 ans ! »

Le succès de la mobilisation du 19 janvier, avec de nombreuses grèves et débrayages dans des entreprises, une forte mobilisation des travailleurs des transports et l'unité entre les confédérations syndicales sur le refus des 64 ans, a donné envie à beaucoup de travailleurs et travailleuses, de jeunes, de retraités-es, de « remettre cela, en plus fort » le 31. D'autant que l'exécutif, Macron en tête, a affiché un grand mépris vis-à-vis des grévistes et des manifestants. Borne, et plusieurs des ministres, ont immédiatement fait savoir que « les 64 ans n'étaient pas négociables ». Macron a assuré Borne de sa « confiance », depuis La Haye, en s'engageant à ne pas céder devant ses pairs européens, au nom du respect des critères « de solidarité » européens, mettant en avant la comparaison éculée avec nos voisins sur l'âge de départ à la retraite.

Le mépris de classe affiché sans vergogne

La dizaine de jours entre le 19 et le 31 a été mise à profit pour mobiliser, diffuser des milliers de

tracts, convaincre autour de soi, sans oublier les marches et autres initiatives collectives pour maintenir la mobilisation.

Cela a payé, et bien payé.

L'augmentation du nombre de manifestants ne peut être niée. Cela est vrai dans toutes les manifestations, dans les très grandes villes – Paris, Marseille, Lille... – et cela s'est encore davantage vérifié dans des centaines de villes moyennes et petites, celles qui concentrent les masses ouvrières et populaires qui travaillent dans les entreprises de la métallurgie, de l'agroalimentaires (volaillers, boucherie, production et commercialisation des engrais...), dans les centres logistiques des périphéries, sans oublier les services publics en déshérence, l'aide à la personne et aux anciens... toutes ces entreprises et ces services où le travail physique est la règle, où les conditions de travail se sont aggravées, au fil des restructurations, des « plans sociaux » qui signifient surexploitation, là où « travailler deux ans de plus, on en crèvera ». Dans ces vastes zones où le coût de l'essence pour aller travailler grève les budgets, où la solidarité ouvrière et populaire est indispensable pour

lutter, pour résister, pour gagner.

Le surplus de manifestants (par rapport au 19) est largement le fruit de la mobilisation des ouvriers, des travailleurs et des travailleuses, et de leurs proches. Les femmes sont nombreuses dans les manifestations : plus personne ne peut nier que leur situation sera aggravée par cette contre-réforme.

Les étudiants ont également été nombreux dans toutes les villes universitaires, et les lycéens commencent à se mobiliser aussi, bloquant les bahuts et venant avec leur banderole dans les manifestations, souvent avec des profs.

Alors que Macron affiche ses priorités en se rendant à la réunion de l'UE qui va accélérer l'adhésion de l'Ukraine à l'UE – en promettant à Zelensky de nouvelles livraisons de canons – Borne et ses ministres essaient de trouver des compromis avec les députés LR, pour faire voter la loi qui introduit la contre-réforme des retraites.

L'intersyndicale a lancé deux nouvelles journées de mobilisation, le mardi 7 et le samedi 11 février, présenté comme une nouvelle démonstration de force associant les tra-

vailleurs et leur famille, les couches populaires.

Dans certains secteurs, la question de lancer des grèves reconductibles est posée.

Ce qui ressort des mobilisations actuelles dans les entreprises, c'est que la réforme des retraites – avec notamment l'allongement à 64 ans de l'âge de départ – est très liée aux conditions de travail et de surexploitation ; dans de nombreuses entreprises, les revendications portent aussi là-dessus, tout comme sur la question des salaires, avec les annonces de hausses de prix des produits de grande consommation populaire, notamment les produits alimentaires et celle des coûts incompressibles (électricité, gaz, carburant...), salaire qui conditionne également le niveau des pensions.

Pour les lycéens, c'est la sélection accrue via Parcoursup et l'attaque des lycées Pro qui alimentent aussi leur mobilisation contre la réforme des retraites...

Le grand mouvement de refus et de lutte contre la réforme des retraites ne gomme pas ces terrains de lutte. Il faut travailler à faire grandir encore le « Non au 64 ans ! ». ★

Le travail des militants de notre parti dans ce mouvement

Dans un tel mouvement social de masse, impulsé par les syndicats, les militants de notre parti travaillent évidemment au renforcement de ce mouvement, à convaincre le plus grand nombre à s'y engager, **dans le but de gagner** sur les exigences qui s'expriment à travers le « Non au 64 ! ». Cela pose la question du rapport de force à construire, pour obliger le gouvernement à reculer. Un rapport de force qui ne peut faire l'impasse de l'importance des grèves dans les entreprises qui touchent directement les profits des capitalistes, et celles dans les autres secteurs, qui participent à la paralysie des activités économiques.

Ce mouvement massif traduit le refus d'une aggravation générale de la condition des ouvriers, des travailleurs, hommes et femmes, des jeunes, des anciens, que le rallongement de l'âge légal du départ à la retraite implique. Dans ce sens, on peut dire que c'est une contre-réforme « de trop ».

Les larges masses, notamment celles qui manifestent déjà, mais aussi celles qui soutiennent les mobilisations, se battent pour elles-mêmes

et sont solidaires des ouvriers et des ouvrières qui subissent la surexploitation que cette réforme entraîne. Ce sont les ouvriers et les ouvrières qui sont aujourd'hui les « premiers et premières de corvée ».

Dans ce sens, les mobilisations actuelles mettent en évidence l'importance et le poids de la classe ouvrière dans la société et de sa capacité à unir et à entraîner les autres catégories de travailleurs et, plus largement, les couches populaires. C'est particulièrement vrai dans les villes où les ouvriers sortent ensemble, avec leur banderole, où les jeunes participent de façon organisée aux manifestations des syndicats ouvriers, où les organisations, associations, apportent leur soutien.

Le caractère radical du refus « des 64 ans » traduit aussi chez un nombre de plus en plus important de militants, de travailleurs, de jeunes, de femmes... le refus de se laisser entraîner sur le terrain des « solutions », d'une réforme plus juste, plus efficace...

Ce que montre cette contre-réforme, ce que montrent les expériences du passé de toutes les réformes antiso-

ciales, c'est que les causes profondes sont à chercher dans les règles du système capitaliste, son fonctionnement, son but. C'est celui du profit maximum, et son corollaire, l'augmentation des dividendes des grands actionnaires ; c'est la surexploitation de la force de travail, au-delà de ses limites physiques et psychiques ; c'est de faire payer aux travailleurs, aux masses et aux peuples, la crise du système impérialiste qui multiplie les crises et les rend de plus en plus dévastatrices. Les guerres de repartage qui se mènent actuellement, notamment en Ukraine, en sont une illustration.

Comprendre et faire comprendre ces enjeux, les faire partager, c'est le travail que les communistes, les révolutionnaires doivent mener au sein même de ce mouvement. C'est élever la prise de conscience de la nécessité de s'attaquer au système capitaliste impérialiste, de travailler à son renversement révolutionnaire.

Ce travail doit se mener, de façon organisée, dans le mouvement actuel contre la réforme des retraites et dans les organisations qui le structurent, à commencer par les syndi-

cats de lutte. Tout le monde souligne l'importance aujourd'hui d'organiser dans les syndicats les travailleurs, notamment les jeunes ouvriers, les femmes travailleuses, qui se mobilisent, qui manifestent. C'est juste et important pour l'avenir, pour le développement de la lutte de classe. Nos camarades y travaillent en aidant à développer des syndicats d'entreprises, des sections syndicales, des UL..., sur une ligne de lutte de classe. Ils s'efforcent de développer dans la jeunesse l'Union des Jeunes Révolutionnaires (UJR), ils appuient le travail d'organisation des femmes des milieux populaires, développent l'opposition populaire à la guerre impérialiste en Ukraine, la solidarité avec la lutte des peuples, notamment contre l'impérialisme français... Mais notre parti met l'accent sur la nécessité de mener ce travail de « façon organisée », c'est-à-dire de le faire avec le parti, en rejoignant ses rangs. Un parti qui affiche clairement, dans ce mouvement massif contre la réforme des retraites, qu'il se bat pour le renversement révolutionnaire de ce système. ★

Dans leur refus des 64 ans, la colère cumulée des ouvriers de la métallurgie

Dans les grèves et manifestations des 19 et 31 janvier, les ouvriers de la Métallurgie, secteur important de la classe ouvrière, prennent une part de plus en plus importante au sein des cortèges aux quatre coins du pays. Une enquête de Jérôme Fourquet (IFOP et auteur du livre *La France sous nos yeux, Le Seuil*) sur la « France manifestante » montre bien que si les métallurgistes des groupes donneurs d'ordre prennent leur part au succès des manifestations monstres dans les métropoles, la force du mouvement social vient des profondeurs de la « France périphérique » laissée pour compte, des « zones interurbaines » avec leurs petites et moyennes entreprises sous-traitantes, où a aussi pris corps la révolte sociale des Gilets Jaunes. Ce sont des centaines de manifestations organisées dans le cadre d'intersyndicales dans ces bassins d'emploi touchés par les fermetures d'entreprises, les restructurations, où la solidarité ouvrière et populaire s'exprime avec force dans le Non aux 64 ans. Quand il faut choisir entre manger, se chauffer et prendre la voiture, que ce soit à l'Ouest, la Bretagne des industries agroalimen-

taires, en Normandie, en Région Auvergne-Rhône-Alpes, en Midi-Pyrénées... Pour les ouvriers de la métallurgie, le couperet de la retraite à 64 ans est triplement la réforme de trop, alors que l'UIMM (patronat de la branche Métallurgie) met la pression sur les salaires alors que l'inflation s'envole, pousse à l'aggravation des conditions de travail, avec à l'horizon 2024 l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention collective nationale qui ne reconnaît plus les qualifications et les diplômes, facteur s'il en est de la surexploitation de la force de travail créatrice des richesses. Depuis 2022, face à l'inflation et l'insolence des profits et dividendes, le mouvement des grèves pour les salaires se poursuit, y compris en ce début d'année 2023, avec ses assemblées générales et piquets de grève dans nombre d'entreprises et de groupes à l'occasion des NAO ou pas, arrachant au patronat des augmentations générales qui comptent pour la retraite et mettent en échec sa volonté de s'en tenir à des primes et des miettes. Un exemple significatif : celui de la grève des ouvriers du groupe équipementier Faurecia qui, en janvier, a privé les fabri-

cants automobiles de tableaux de bord, obligeant le groupe à lâcher 6 % d'augmentation générale avec un talon de 100 euros.

La lutte pour les salaires est inséparable de la lutte contre l'aggravation brutale des conditions de surexploitation. Elle entretient un rapport de force frontal avec le patronat et, en toute logique, pousse à la dénonciation de l'aggravation des conditions de travail. Dans la branche métallurgie, l'UIMM franchit tous les jours la ligne rouge passant outre la préservation de la santé physique et mentale des salariés. Avec ce Non à la retraite « des morts », le patronat de la métallurgie – mais pas que – est sur la défensive, lui qui a poussé à réduire à 6 les critères de pénibilité qui comptent pour la retraite, incluant le travail posté mais excluant le port de charge lourde, les postures pénibles, l'exposition aux vibrations, aux agents chimiques et dangereux, dont les poussières et les fumées. Alors que le gouvernement prétend justifier le départ à 64 ans par un allongement de l'espérance de vie, chacun sait en réalité dans ses chairs et son mental, et dans « son rapport au travail », que cette

dégradation brutale et massive des conditions de travail pour plus de profits a généré en vingt ans, une baisse de l'espérance de vie de 7 à 10 ans entre un ouvrier et un cadre. Très au fait de cette dégradation de l'espérance de vie et ayant toujours en ligne de mire la course pour toujours plus de productivité, les patrons d'ailleurs en jouent tant et plus vu le nombre croissant de ruptures conventionnelles collectives proposées et où, pour raison de santé, les seniors épuisés avant les 62 ans optent pour le « chômage jusqu'à la retraite » selon l'aveu même des patrons, pour pouvoir « au moins en profiter ». Et ce n'est pas le débat en cours sur « l'employabilité des seniors » qui viendra inverser cette tendance lourde propre au capitalisme.

Dans ce mouvement d'ampleur contre les 64 ans, où la confiance change de camp, les ouvriers de la métallurgie avec notamment la CGT et ce dans une large unité intersyndicale, populaire et de classe dans toutes ces villes petites et moyennes, sont un des éléments dynamiques de ce mouvement de fond contre cette injustice sociale flagrante que représente cette « réforme des retraites ». ★

RATP : Une réforme des retraites en phase avec le démantèlement de l'entreprise

L'été dernier, la direction du département de la maintenance ferroviaire à la RATP a imposé une négociation concernant la suppression des primes versées en fonction de l'activité, suppression pouvant entraîner une perte sèche de la rémunération de l'ordre de 300 € par mois ! (Voir La Forge de ces derniers mois).

Dans les grèves et mobilisations organisées par le Collectif CGT de la maintenance (GISO) pour la défense de la rémunération des travailleurs, en pleine montée de l'inflation, s'est aussi très vite posée la question de l'augmentation des salaires. La revendication de 300 € pour tous a figuré sur les tracts, revendiquée lors des prises de paroles sur les piquets de grève, dans les assemblées générales des ateliers, pour finir par être reprise par toute la CGT de l'entreprise.

Depuis le 18 octobre 2022, mais déjà le 29 septembre, jour de la mobilisation nationale intersyndicale sur les salaires en lien avec les grèves dans les raffineries, l'engagement des ouvriers de la maintenance dans la grève, les débrayages, les piquets... s'est fait de plus en plus massif pour défendre non seulement les primes

en vigueur, exiger leur intégration dans le statutaire, mais aussi pour les 300 € d'augmentation pour tous. Ces mouvements de grève ont réuni à plusieurs reprises, lors de différents rassemblements, des centaines de travailleurs, comme le jour de l'arrivée officielle de Jean CASTEX à la tête de la RATP où les coups de matraque et gaz lacrymogènes ont été distribués en signe de « bienvenue » !

Cette mobilisation pugnace des ouvriers de la maintenance ferroviaire (particulièrement concernés par les bas salaires), mais aussi la dégradation incontestable et avérée de la qualité du service public, que ce soit au niveau du réseau de surface (bus) comme du métro, liée au manque criant de personnel (conducteurs, machinistes, ouvriers de la maintenance...), sans oublier la mobilisation dans les BUS suite à la reprise arbitraire d'acquis, ont obligé la direction de la RATP à infléchir sa politique salariale.

Elle a fini par concéder une augmentation de 10 points en janvier 2023 et de 10 points en juin sur l'ensemble des coefficients hiérarchiques, ce qui représente une augmentation d'un peu plus de 100 €

mensuels. Fruit de la lutte non négligeable mais bien loin des 300 € revendiqués, et si à cela on ajoute le passage en force de la direction pour imposer son « chantier prime » (la CGT de la maintenance largement majoritaire a refusé de signer le protocole d'accord), l'annonce sur les retraites (concomitante avec les NAO à la RATP) a été perçue par les ouvriers de la maintenance comme une autre façon de « leur faire les poches », les obligeant à travailler deux ans de plus.

C'est avec cet état d'esprit, prêts à la confrontation, qu'ils se sont engagés dans la bataille pour les retraites. Près de 70 % d'entre eux étaient en grève les 19 et 31 janvier. Le 31 janvier, un nouveau piquet de grève d'une centaine de travailleurs était à nouveau installé devant les ateliers de la maintenance de Choisy (13^e) avant un départ en manifestation jusqu'à la Place d'Italie. Ces 19 et 31 janvier, c'est aussi toute la RATP qui était mobilisée avec une bonne partie du réseau paralysé.

Deux ans de plus pour tous les agents RATP et la fin du régime spécial pour les nouveaux embauchés, c'est aussi l'assèchement du régime spécifique RATP qui est pro-

grammé avec des milliers de points d'interrogation sur le niveau des pensions pour tous les retraités qui, aujourd'hui, y sont affiliés. A la RATP, la mise en œuvre de la contre-réforme serait prévue à partir du 1er janvier 2025, sans doute dans l'optique de préserver la bonne tenue de la coupe du monde de rugby et des jeux olympiques. Mais plus stratégique, cette date coïncide avec la fin de l'opération de préparation à la privatisation de l'ensemble du réseau BUS et le début du transfert effectif des 19 000 agents des BUS (sur les 40 000 salariés que compte la Régie) vers les entreprises de transport privés.

La mise en œuvre de cette contre-réforme, plus tardive au niveau de l'entreprise, est aussi visiblement programmée pour aider à son démantèlement, en laissant en quelque sorte comme un sursis aux 19 000 travailleurs des BUS, élément essentiel pour arriver à ce que les appels d'offres dans le cadre du « moins disant social » puissent se concrétiser sans trop de contestation.

Mais rien n'est encore fait ! ★

Comment Femmes Egalité mobilise les femmes des milieux populaires

L'organisation s'adresse aux femmes des milieux populaires et parmi elles, en particulier, aux travailleuses des métiers féminisés. Aides à domiciles, nettoyage, commerce, Aesh, auxiliaires de vie... Elles forment les gros bataillons des travailleurs pauvres et cumulent contrats précaires, temps partiels imposés, travail déconsidéré, mal payé, pénibilités non reconnues. Premières de corvée, elles sont majoritaires dans les métiers indispensables à la société, les métiers du lien et du soin.

Aujourd'hui déjà, elles sont fortement pénalisées par le système de retraite : petits salaires, retraites encore plus petites ! Leurs salaires sont en moyenne de 22 % inférieurs à ceux des hommes, leurs retraites le sont de 40 %, une augmentation liée à leurs carrières incomplètes et aux temps partiels.

En mobilisant contre cette réforme des retraites nous expliquons comment elle va encore aggraver leur situation :

- **Travailler jusqu'à 64 ans.** Déjà à 62, elles n'y arrivent pas, cassées bien avant 60 ans, contraintes de s'arrêter parce que le corps ne suit plus, ou licenciées parce que pour le patron elles ne font plus le job. C'est le chômage, la maladie et l'invalidité avant l'heure. Pour celles qui se retrouvent au chômage, quelle possi-

bilité de retrouver un travail ? Avec la dernière réforme de l'assurance chômage, elles se retrouvent avec des allocations de misère et très vite en fin de droit ; alors quoi, le RSA en attendant 64 ans ?

- **Travailler 43 ans :** même problème, celui de la santé et de l'impossibilité de rassembler les trimestres requis. Beaucoup ont des carrières courtes, des carrières hachées, avec des interruptions de travail plus ou moins longues, souvent liées aux enfants. Pour celles qui le peuvent, la « solution », c'est travailler jusqu'à 67 ans pour éviter la décote et bénéficier d'une retraite à taux plein : c'est le cas aujourd'hui de 19 % des travailleuses.

Nous portons une attention particulière aux travailleuses sans papiers. Femmes Egalité lutte pour leur régularisation depuis longtemps. Toutes ont travaillé sans être déclarées, parfois de nombreuses années, en général dans le service à la personne ou le nettoyage. Des travaux pénibles qui génèrent de nombreuses incapacités. Toutes ces années de travail sont perdues pour la retraite car non cotisées. Impossible d'atteindre les 43 annuités, à 64 ans (si elles arrivent à travailler jusque-là) la retraite sera minable.

Nous leur donnons aussi les arguments concrets pour démonter les mensonges du gouvernement :

- **1200 € brut de retraite minimum :** c'est un leurre, parmi les travailleuses de ces secteurs, elles sont une minorité à avoir une carrière complète, elles ne bénéficieront pas de cette mesure. Elles sont encore moins nombreuses à avoir travaillé toute leur carrière à temps plein ; même avec 43 annuités, leur retraite sera proportionnée à leur temps de travail donc, de toute façon, inférieure aux 1200 euros agités par le gouvernement comme une avancée, en particulier pour les femmes.

- **Les trimestres liés à la maternité sont préservés,** à raison de 8 trimestres par enfant. Aujourd'hui, ces trimestres permettent à un certain nombre de femmes de valider une carrière complète à 62 ans. Mais avec le passage à 64 ans, elles n'auront pas d'autre choix que de travailler deux ans de plus : deux ans de repos et de vie pour soi volés.

- **La prise en compte des pénibilités.**

Pour rappel, Macron a supprimé en 2017 quatre critères de pénibilité sur les 10 existants : port des charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques, exposition aux risques chimiques. Des pénibilités qui provoquent des troubles musculo-squelettiques, des problèmes respiratoires et allergiques qui atteignent les travailleuses du nettoyage, de la grande distribution, les auxiliaires de vie

et aides-soignantes, bref un grand nombre de travailleuses des métiers féminisés. **Ces critères ne seront pas réintroduits comme donnant droit à des trimestres.**

Ils donneront simplement lieu à un suivi médical renforcé à partir de 45 ans, avec possibilité de départ anticipé à partir de 62 ans si, et seulement si, les salarié.es ne sont plus jugés aptes à travailler, après de multiples démarches administratives.

C'est une réforme qui pénalise les travailleurs, et parmi eux les plus précaires, et parmi eux les femmes.

Le refus est unanime. On n'a pas besoin d'expliquer longtemps aux femmes en quoi elle est mauvaise. Qui veut encore rester au travail 2 années de plus avec des bas salaires et des conditions de travail qui se dégradent de jour en jour ? PERSONNE !

Pour transformer le refus en grève et manifestation, c'est le caractère collectif de l'organisation qui nous permet de le faire. C'est le travail permanent en lien avec le mouvement social, avec les syndicats, qui donne confiance pour sortir ensemble manifester et goûter, pour certaines pour la première fois, à la force du nombre, à la chaleur de la rue occupée par les travailleuses et travailleurs, par le peuple. ★

Une camarade du Pcof, militante de Femmes Egalité

Tous concernés, les jeunes aussi !

Quand on a 16, 18 ou 20 ans, se projeter sur la fin d'une carrière qui n'a pas encore commencée est difficile ; penser à ce qu'on deviendra quand on sera « vieux », n'est pas vraiment la préoccupation du moment. Cela explique les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes les plus conscients à entraîner largement dans une mobilisation qui touche à quelque chose d'aussi loin que la retraite. Mais cela pourrait bien changer. Outre la puissance du mouvement et l'envie que ça donne « d'en être », beaucoup d'éléments concourent à rendre plus concrets les enjeux de cette réforme et l'intérêt qu'ont les jeunes à se mobiliser.

Le Covid, la crise écologique, la guerre qui a fait son retour en Europe, ont fait prendre conscience que la mort peut arriver très vite, même quand on a 20 ans. La pauvreté s'est développée de façon brutale et massive, touchant un nombre important de jeunes adultes. Quand on doit sacrifier ses études pour rechercher des petits boulots de survie, on ne croit plus vraiment aux miracles des startup que n'importe qui pourrait créer, ni à la « liberté » de l'auto-

entreprenariat. Et quand on doit aller frapper à la porte des associations caritatives pour manger, on a du mal à s'imaginer que, d'une façon ou d'une autre, on pourra toujours s'en sortir en capitalisant.

Dans les milieux réactionnaires, il est de bon ton de dire que les jeunes sont les « oubliés qui ne manifestent pas », et de fustiger « l'égoïsme » des baby-boomers qui refusent de « contribuer à l'effort national », aux dépens des jeunes générations. Mais les jeunes sont, eux aussi, de plus en plus nombreux dans la rue. Et comme l'ont dit des lycéens dans la manifestation du 31 janvier, beaucoup sont convaincus que cette réforme n'est bonne « ni pour nous, ni pour nos parents, ni pour nos grands-parents ». Si le grand nombre n'est pas encore gagné à l'idée qu'une rupture révolutionnaire avec ce système est nécessaire, beaucoup sont convaincus qu'il faut le combattre tous ensemble : « les jeunes dans la galère, les femmes dans le précaire, les vieux dans la misère..., de cette société, là on n'en veut pas, ON LA COMBAT ! »

La réforme Macron-Borne n'apparaît pas seulement comme une réforme du



Les organisations de jeunesse dans la manifestation parisienne du 31 janvier contre la réforme des retraites

système de retraite, mais comme une réforme qui conforte tout ce dont les jeunes et les moins jeunes ne veulent plus : la précarité à vie de l'enfance jusqu'à la mort, l'aliénation au travail, l'exploitation de plus en plus dure, le sacrifice d'une vie pour nourrir une économie destructrice des hommes et de la planète, et enrichir une poignée de parasites, profiteurs de crises et fauteurs de guerre.

Ces vingt dernières années, le nombre d'étudiants a considérablement augmenté (2 250 000 en 2003, 3 millions en 2023). Cette massification s'est accompagnée d'une sélection sociale de plus en plus poussée entre les grandes écoles et les facs d'exception et les autres établissements réservés à la masse des étudiants, tandis que la réforme des lycées pro s'applique à former les jeunes pour être « de la chair à patrons ». ●●●

●●● La pratique des stages en entreprise s'est intensifiée et le premier emploi stable arrive de plus en plus tardivement (en moyenne autour de 25 ans). Devoir cotiser 43 ans, signifie ne pas pouvoir partir avec une retraite sans décote avant 67-68 ans ! Difficile de s'imaginer jusque-là, dans des boulots épuisants ou dans lesquels beaucoup de jeunes ne trouvent plus de sens. Les slogans

comme « boulot, métro, caveau », qui s'inspirent des slogans de Mai 68, sont révélateurs d'une contestation globale de la vie que le système capitaliste réserve à la jeunesse ouvrière et populaire.

Parallèlement, le nombre d'étudiants travailleurs a lui aussi explosé. Ils sont aujourd'hui 1 million (ce qui représente 5 % du salariat, sans compter les stagiaires). C'est une base

matérielle qui favorise les ponts entre le monde étudiant et le monde du travail. On en retrouve un reflet dans l'association systématique des organisations de jeunesse lycéennes et étudiantes aux intersyndicales lors des mobilisations interprofessionnelles. La jeunesse, qui s'est massivement abstenue lors de l'élection présidentielle, peut difficilement entendre l'argument selon laquelle cette

réforme doit se faire parce que Macron, président des riches, des patrons et des marchands de canons, aurait reçu un mandat populaire pour la mettre en œuvre.

Ce sont toutes ces raisons qui font que de nombreux jeunes se trouvent dans les mobilisations : « 64 ans c'est Non ! », « Déters et révolutionnaires » pour n'être « ni chair à patrons, ni chair à canons ! » ★

Chez les enseignants, c'est la goutte de trop !

Les jeudi 19 janvier et mardi 31 janvier deux mouvements d'ampleur ont touché l'éducation nationale dans le cadre de la contestation de la réforme des retraites. Le jeudi 19, il y avait selon le Snes-FSU, premier syndicat du secondaire, un taux de 65 % des professeurs de collèges et lycées grévistes, et le Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire, avait recensé 70 % d'enseignants grévistes. Il faut remonter au début du mouvement contre la retraite à points en décembre 2019 pour voir de tels niveaux de mobilisation. La seconde journée de grève a confirmé la détermination des personnels de l'éducation qui ne veulent absolument pas entendre parler du report de l'âge légal de départ à la retraite et l'augmentation de la durée de cotisations.

Pourquoi une telle opposition ?

Tout d'abord, au-delà de la contestation contre la réforme des retraites, il y a un sentiment de colère qui était déjà très présent dans l'éducation nationale. Cela est dû principalement à la politique désastreuse du gouvernement sous le premier quinquennat d'Emmanuel Macron, incarnée par l'autoritaire et réactionnaire ministre, Jean-Michel Blanquer. Cet homme, proche des milieux conservateurs, a été une des pierres angulaires du système macronien. Il a réformé à la hussarde le lycée, détruisant le baccalauréat (en tant que diplôme

national) et accru les inégalités et la concurrence entre les établissements scolaires. Sous couvert d'en faire une priorité nationale, il a infantilisé et accru considérablement la charge des professeurs des écoles en leur imposant des évaluations permanentes. Jean-Michel Blanquer a passé ses cinq années à mentir, promettre des revalorisations « historiques » qui se sont révélées des clopinettes. Il a aussi agité des chimères pour faire plaisir à la droite et à l'extrême droite : l'islamo-gauchisme, le wokisme, etc. Il a été impitoyable avec ceux qui se sont opposés à ces politiques n'hésitant pas à sanctionner et à muter de force des collègues. Il a méthodiquement œuvré à la destruction de l'école publique, gratuite et laïque, l'école privée et confessionnelle bénéficiant au contraire de largesses inédites.

En conséquence, jamais la profession d'enseignant ne s'est sentie si méprisée et déconsidérée que sous Emmanuel Macron. Tout le monde a en mémoire les propos de la nullissime Sibeth Ndiaye, alors porte-parole du gouvernement, qui a osé déclarer, en pleine pandémie de Covid-19, qu'on n'allait pas demander aux enseignants « qui ne travaillaient pas » d'aller cueillir des « fraises ». Les professeurs qui étaient en train de « bricoler » avec leurs propres matériels informatiques la « continuité pédagogique » décidée dans les hautes sphères l'ont vécu comme une véritable insulte.

Preuve de ce mal-être, la baisse continue du nombre de candidats inscrits aux concours de recrutement et la

hausse du nombre de démissions et de demande de rupture conventionnelle. Etant donné que le gouvernement a détruit des milliers de postes dans les collèges et lycées, cela a encore accru la pénurie de professeurs. Pour couronner le tout, telle une farce, il a fallu organiser en catastrophe, quelques jours avant la rentrée scolaire, des « job-dating » pour recruter des enseignants formés en 3 jours et qui, pour certains, ont abandonné au bout de deux jours ! Cela pourrait être presque comique si cela n'était pas dramatique pour les personnels qui souffrent à leur travail mais aussi pour les élèves (souvent des milieux populaires) qui sont privés de cours et qui ne reçoivent qu'une éducation de médiocre qualité, malgré toute la bonne volonté du monde.

Le successeur de Jean-Michel Blanquer, Pap Ndiaye, s'inscrit dans la même politique et les mêmes pratiques. Il a tout d'abord ouvertement menti en disant que le président Emmanuel Macron n'avait jamais promis une hausse de 10 % des salaires des enseignants durant sa campagne, alors que de nombreuses vidéos montrant le contraire circulent. Il a annoncé dans les médias, méprisant comme son prédécesseur les organisations syndicales et les personnels, une nouvelle réforme du collège qui n'annonce rien de bon. Il veut proposer des missions supplémentaires pour les enseignants contre des hausses de rémunération alors que les enseignants français sont déjà ceux qui travaillent le plus en Europe pour un salaire parmi les

plus faibles des pays de l'OCDE ! Bref, l'annonce de la réforme des retraites c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. La perspective de travailler deux années de plus n'est pas acceptable car nous savons tous que peu d'entre nous auront la possibilité d'arriver indemnes à l'âge de 64 ans, encore moins à 67 ans. Ce qui nous attend c'est une mise en retraite anticipée, diminuée et avec une pension fortement dégradée car il nous sera très difficile, compte tenu de notre entrée tardive dans la vie active, de disposer des 43 annuités pour avoir une retraite complète. Il n'y a aucune reconnaissance de la difficulté de notre métier, de l'usure que cela entraîne de devoir gérer des classes surchargées (le bruit notamment) et de la charge psychologique que cela représente. La mobilisation et la colère sont décuplées chez les collègues proches de la retraite car le gouvernement bouleverse leur fin de carrière en leur imposant cyniquement de travailler plusieurs mois voire un an supplémentaire.

Pour toutes ces raisons, la mobilisation de l'éducation nationale est forte et elle ne faiblira pas jusqu'à obtenir le retrait de cette réforme, sans oublier la mise en avant de nos revendications : de meilleurs salaires, des classes moins surchargées, de vrais moyens à hauteur des besoins pour offrir à tous les jeunes une éducation de qualité, gratuite et émancipatrice. ★

Un enseignant militant du PCOF et membre du SNES

Le personnel de Santé dit Non au 64 ans !

Comme dans tout le pays, ceux de la Santé se mobilisent pour s'opposer aux 64 ans. Pour ne prendre que la journée du 31 janvier, le nombre de grévistes a connu une certaine augmentation comme celui de manifestants. Les chiffres varient entre 10 et 30 % de grévistes. Le cercle des militants syndicalistes a donc été dépassé. Même si ces chiffres ne sont pas exceptionnels et que d'aucun.es aimeraient voir une participation plus massive, c'est néanmoins une évolution positive compte tenu de la pression permanente qui existe dans les services alors que depuis des années les personnels se battent pour une amélioration au

quotidien de leurs conditions de travail sans rien voir vraiment venir.

Une grande majorité du personnel est jeune, sans expérience de lutte ; beaucoup demandaient comment faire grève. Les freins existent : obligation de se déclarer gréviste 48 heures avant la prise de service, assignations, épuisement avec les dernières vagues d'épidémie. Dans ces conditions, voir 1 500 personnels de la Santé dans les cortèges comme à Perpignan est un vrai succès. On trouvait toutes les catégories mobilisées y compris des cadres.

C'est d'autant plus important que, cette fois-ci, les agents font l'expérience d'une lutte commune et d'in-

térêts partagés avec l'ensemble des autres travailleurs. L'aspect mis en avant, c'est la pénibilité. Comment travailler encore deux années de plus ? Auparavant, les personnels reconnus à l'hôpital à travers les « catégories actives » qui travaillaient auprès des malades bénéficiaient d'un certain nombre d'acquis, y compris du point de vue de la retraite. Les gouvernements n'ont eu de cesse de les réduire ainsi que le nombre de celles et ceux qui en bénéficient.

30 % des aides-soignantes et 20 % des infirmières partent en retraite en invalidité. Ceux du privé n'ont d'ailleurs aucune compensation. Les critères de pénibilité n'ayant cessé

de diminuer, comme celui de port de charge lourde.

Quel que soit le lieu de travail, le métier d'aide-soignant par exemple, expose à de nombreux facteurs de pénibilité : selon une récente étude de l'ANSES, ils et elles sont particulièrement concerné.es par la « poly-exposition » et sont soumis à 5 familles de risques chimiques, biologiques, physiques, organisationnels, relationnels.

Cette réforme de la retraite nie toutes les pénibilités dans la Santé et, objectivement, les conditions et les raisons sont là pour que le mouvement s'amplifie. ★

Correspondance

Les retraités en nombre dans les manifestations

Et ce ne sont pas les raisons qui manquent, comme en témoigne une camarade :

- « Nous n'acceptons pas que nos enfants et nos petits-enfants subissent un tel retour en arrière. »

- « Retraités d'aujourd'hui, nous avons vu nos parents et grands-parents travailler jusqu'à 65 ans et plus. Usés et fatigués par ces années de travail, beaucoup n'ont pas profité de leur retraite. Combien sont décédés très peu de temps après avoir arrêté de travailler ! »

- « Notre génération a bénéficié de la retraite à 60 ans, obtenue de haute lutte, et peut en mesurer le bénéfice sur notre santé, nos loisirs, notre vie personnelle et familiale. Nous sommes dans la rue pour défendre cet acquis humain précieux ! ... Bien qu'il ait déjà été remis en question en 2010 par la réforme Sarkozy et en 2014 par la réforme Touraine. »

- « Nous sommes aussi présents par solidarité avec les catégories actives. On comprend, pour avoir fini notre carrière, leur inquiétude devant cette réforme rétrograde. »

- « Nous sommes aussi portés par la colère contre tout le reste : on voit monter l'inflation et beaucoup d'entre

nous ont du mal à vivre, surtout quand il faut aider les enfants ou les petits-enfants ! »

- « Celles et ceux qui avaient prévu de prendre leur retraite cette année 2023 voient rouge : dès le 1er septembre, ils devront continuer leur vie professionnelle, en raison de l'augmentation du nombre de trimestres exigés (accélération de la réforme Touraine). »

C'est ainsi qu'on a vu parfois défiler ensemble 3 ou 4 générations d'une même famille !

Le chômage est élevé chez les seniors. Les employeurs préférèrent se séparer de leurs salariés les plus âgés, considérés moins productifs et plus onéreux. Aujourd'hui, à 60 ans, seul un actif sur deux est encore en activité, l'autre moitié se répartissant entre chômage et invalidité.

C'est d'autant plus inacceptable que les réformes de l'assurance chômage, qui entraînent une baisse des allocations ou une diminution du nombre de mois indemnisés, va pousser certains seniors vers le RSA, comme ce fut déjà le cas avec le recul à 62 ans de l'âge de départ, qui a eu pour effet de précipiter nombre d'actifs dans la pauvreté et les minima sociaux.

Un nouveau sigle : « NER » est apparu

pour désigner les retraités qui sont « Ni en Emploi, Ni en Retraite ». Symbole de pauvreté, cette situation touche 1,5 million de personnes en France. Ce sont en majorité des femmes qui tentent de survivre après une carrière hachée, faite de CDD et de précarité. Ils et elles sont en moins bonne santé et moins diplômés que les autres seniors et demeureront plus longtemps bénéficiaires d'une aide sociale : soit d'une indemnisation chômage (ARE) dont la durée sera réduite de 25% en 2023, soit des Allocations de solidarité spécifique (ASS), soit d'une aide sociale (RSA, etc.).

S'opposer à la réforme serait, selon le gouvernement, défendre le privilège des baby-boomers aux dépens des jeunes générations. Que ceux qui le prétendent essaient de vivre avec les petites retraites qui sont le lot de beaucoup d'anciens travailleurs ! L'augmentation des pensions de base de 5,12 % et celle des complémentaires Agirc-Arrco sont loin de compenser les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis de nombreuses années. La flambée du prix des produits alimentaires (+15 %), des loyers, du chauffage, entraîne

une importante paupérisation chez les retraités. C'est précisément pour cela qu'ils sont déjà descendus dans la rue à maintes reprises, lors de plusieurs journées nationales intersyndicales, pour exiger la revalorisation des pensions à hauteur de l'inflation. Les retraités savent par leurs amis, leurs proches et par les militants, combien les conditions de travail se durcissent, combien les protections sociales sont attaquées, combien le chômage s'étend. Ils ne l'acceptent pas :

- « Nous aidons les actifs dans les distributions de tracts, dans les collages, nous allons nombreux aux manifestations, nous participons à la discussion pour convaincre le plus grand nombre à participer !

Sachant qu'actuellement la majorité des associations sont animées par des retraités, nous avons là l'occasion d'échanger avec les publics, et quelle perte pour la société si les retraités vieillissent et usés avant l'heure ne peuvent plus occuper ces postes de militants associatifs !

Alors, 64 ans, c'est NON aussi pour nous les retraités ! » ★

Livreurs à deux roues, saisonniers...

« Tous travailleurs, tous concernés ! »

« Pédaler, pédaler : on ne veut pas le faire jusqu'au cimetière ! »

Le 31 janvier, la coordination nationale CGT des livreurs avait appelé à la grève : « Nous sommes tous concernés... Plus nos rémunérations seront faibles et plus nous serons exploités, moins les retraites seront financées. ». Défendre un système fondé sur la solidarité intergénérationnelle et le salaire différé implique une grande conscience de classe, qui n'est pas évidente à acquérir quand on est jeune, travailleur à la tâche, isolé et précaire.

A Grenoble, conscients qu'on ne peut se défendre que collectivement, ils se sont impliqués dans la mobilisation interprofessionnelle du 31 janvier. Ils sont venus avec vélos, sacs et vêtements de travail, et ont tenu à s'identifier comme des travailleurs organisés et en lutte en portant les chasubles rouges de l'UL CGT : « Livreurs précaires, livreurs en lutte, livreurs précaires, livreurs en grève » ! Et ils se sont fait entendre : « **Réforme des retraites : tous travailleurs, tous concernés : avec ou sans papiers, on va se bagarrer !** ». En écho des cris de colère de tous ceux qui disent « 64 ans, c'est NON », parce qu'il est hors de question de travailler « jusqu'au caveau », ils ont

scandé : « Surexploités et mal payés : on ne veut pas le faire jusqu'au cimetière ! », « Pédaler, pédaler : on ne veut pas le faire jusqu'au cimetière ! »

Ils ont pu en témoigner, après les interventions de l'intersyndicale, lors des prises de paroles de fin de manif : « Pendant le covid, alors que le pays était confiné, nous avons continué à livrer des repas. Depuis, nous sommes toujours aussi précaires et nos conditions de travail sont toujours aussi difficiles : éprouvantes l'été pendant la canicule, particulièrement dures et dangereuses en période hivernale. Nous sommes en permanence obligés de prendre beaucoup de risques pour pouvoir faire les livraisons dans les temps exigés, faute de quoi nous risquons de voir nos comptes radiés par les plates-formes. Ces plates-formes, que ce soit Uber ou Deliveroo, nous tiennent sous leur totale dépendance, mais nous emploient hypocritement sous un statut d'auto-entrepreneurs. Ça leur permet de se dispenser de toutes les obligations d'un employeur, notamment celle de payer des cotisations santé et retraite alors qu'elles s'enrichissent sur notre travail. C'est nous-mêmes qui devons payer nos vélos, nos sacs et nos équipements pour la neige, la pluie et le froid ! Nous sommes beaucoup de jeunes dans cette profession très difficile, mais ce n'est pas parce que nous sommes jeunes que nous ne pensons pas à notre avenir et à nos retraites ! Et si nous y pensons,



nous devons y penser avec tous les autres travailleurs !

C'est pour cela que nous sommes là aujourd'hui. Nous ne voulons plus pédaler comme des forçats, du matin au soir, 7 jours sur 7 ; prendre tous les risques pour même pas un smic. Nous ne sommes pas des voyous, nous travaillons pour gagner notre vie, pour faire vivre nos familles et nous voulons que ceux d'entre nous qui n'ont pas de papiers puissent être régularisés. C'est pour tout cela que nous, livreurs, nous manifestons aujourd'hui aux côtés de dizaines de milliers d'autres travailleurs. »

Les saisonniers aussi

Déjà fortement impactés par les deux dernières réformes de l'assurance

chômage, alors que le réchauffement climatique raccourcit les saisons et précarisent encore plus leurs métiers, les saisonniers, qui pour la plupart pratiquent un travail de force, avec exposition au froid en haute altitude, savent comment sont dures les fins de carrières... Exclues des critères de pénibilité, qui s'apprécient sur une année complète, ils ne se voient pas devoir partir encore plus tard. Ils se sont mobilisés le 31, parfois en se joignant aux manifestations comme à Briançon dans les Hautes-Alpes. Ceux des Deux-Alpes, dans l'Isère, (sur la photo) ne sont pas descendu défilé à Grenoble, mais ils ont fait grève en ouvrant en retard télésièges et télécabines. ★

Correspondance Grenoble

La partie de bras de fer est engagée

Le gouvernement est à la peine pour justifier et expliquer sa contre-réforme des retraites. E. Borne, lors de l'émission de France 2 vendredi dernier, faisait pitié ; en service commandé, elle répétait en boucle que la réforme était nécessaire pour « sauver notre système par répartition » et « préserver le niveau des pensions ». Fini la « réforme juste » !

Le refrain est connu, vu le nombre de fois où il a été brandi et par tous les gouvernements ; contre-réforme après contre-réforme, c'est l'âge légal de départ qui n'a cessé d'être repoussé, les annuités augmentées, ainsi que le montant des cotisations et autre CSG.

Nous sommes dans une société capitaliste où les monopoles n'ont cessé de vouloir capter à leur profit les milliards des caisses de retraites ; ils veulent que les pensions puissent être réduites à minima, poussant les seniors de plus en plus vers des petits boulots pour pouvoir survivre.

Les raisons de ce changement de pied de la part du gouvernement pour vendre sa réforme trouve son explication dans les millions de travailleurs-travailleuses qui se sont mis en grève et ont manifesté les 19 et 31 janvier derniers pour dire : Non aux 64 ans !

Difficile, face à une telle mobilisation, de continuer à présenter la réforme comme « juste » ! Mais si « le gouvernement a perdu la bataille de l'opinion » comme disent les commentateurs, il n'en continue pas moins sa marche pour porter l'âge légal à 64 ans et augmenter le nombre d'annuités pour une retraite à taux plein.

De fait, au lendemain de la démonstration de force du 31 janvier, c'est une vraie partie de bras de fer qui est maintenant engagée avec les tenants de la réforme, avec le pouvoir.

L'intersyndicale, qui regroupe toutes les organisations syndicales, a appelé à deux nouvelles journées de manifestations et de grèves, les 7 et 11 février. Le 11 février, un samedi, pour essayer d'avoir encore plus de monde dans la rue. Pourquoi pas ?

Nous savons tous que le choix de ces dates au sein de l'intersyndicale est le fruit de compromis entre les uns et les autres. Mais force est de reconnaître que ces compromis ont permis une mobilisation de très grande ampleur, jusque dans les villes petites et moyennes, preuve d'un rejet profond de cette réforme que vient conforter une situation économique des masses qui ne fait que se dégrader.

Cette opposition frontale, quasi spontanée, des différentes catégories de travailleurs et de travailleuses, qui plus est, les contraint dès demain à travailler encore deux années de plus, c'est le socle sur lequel repose cette intersyndicale. On le voit notamment dans l'importance des manifestations dans les villes de Bretagne où les ouvrières et ouvriers de l'agro-alimentaire – pour ne prendre que cet exemple – syndiqués ou proches de la CFDT, ne peuvent pas envisager de faire deux ans de plus vu la dégradation de leurs conditions de travail.

Il faut partir de là. Renforcer le « Non au 64 ans » en s'appuyant sur cette dégradation des conditions de travail qui a déjà été largement stigmatisée lors des dernières grèves pour les salaires. Il faut faire témoigner les travailleurs de cette réalité pour conforter leur opposition à cette contre-réforme. Un signe qui ne trompe pas : le nombre de panneaux, de pancartes, dans les manifestations qui assimilent à juste titre cette réforme de la retraite avec celle « des morts ».

Dans la bataille en cours, la confrontation ne porte pas sur de pseudos solutions de financement pour éviter le soi-disant écroulement du système. En tout cas, ce n'est pas la tonalité générale des assemblées et des réunions syndicales. De ce point de vue, nous sommes dans une autre configuration, différente de celle de 2010 ou 2019/2020.

C'est l'exploitation capitaliste qui est en cause. Et le point d'unité c'est le « Non au 64 ans ! » qu'il faut encore faire grandir, comme notre opposition à l'augmentation du nombre d'annuités pour pouvoir partir. Etre dans l'obligation de travailler encore plus longtemps que l'âge légal pour pouvoir bénéficier d'une pension à taux plein reste inacceptable.

Nul aujourd'hui ne peut prédire à l'avance l'évolution de ce mouvement. Mais une chose est certaine, ce gouvernement peut très bien se « satisfaire » jusqu'à un certain point de manifestations de masses de plus en plus importantes quitte à en payer le prix politique.

N'oublions pas que cette réforme, avant d'être celle d'E. Macron et d'E. Borne, est d'abord celle des monopoles, du CAC40 et du MEDEF. Si la participation aux manifestations, aux grèves dans nombre de secteurs en lien avec les manifestations est essentielle, la question du blocage de l'économie par la généralisation de la grève va inévitablement se poser pour construire le rapport de force nécessaire.

Il faut aussi y travailler. ★

2,8 millions de manifestants le 31 janvier



UD CGT Essonne



Bordeaux

Ils se sont battus pour les salaires, ils disent NON aux 64 ans



Le cortège de Bourges



A Bordeaux, des salarié-e-s agricoles, ailleurs des saisonniers...

Répression de la contestation sociale

La Macronie renoue avec la politique de criminalisation de la contestation sociale.

Au nom d'une éventuelle présence de manifestants radicaux, annoncée par Darmanin, pour la manif du 19 janvier, 10 000 policiers et gendarmes ont été mobilisés sur l'ensemble du territoire, dont 3 500 déployées à Paris, 39 unités de forces mobiles, des brigades de la BAC et de la BRAV à pied et à moto.

Une fois encore, on a pu constater les violences de la police. Une vidéo a révélé un policier venant matraquer à l'entrejambe un homme à terre. L'homme, simple témoin venu prendre des photos, a dû être amputé d'un testicule suite à ces coups.

A Strasbourg, le même jour, les étudiants en assemblée générale à la faculté de sociologie pour débattre de la suite des actions ont été attaqués par la police anti-émeute, à l'appel du responsable de l'Université. Le changement de présidence de l'Université s'est accompagné d'une montée de la répression des grèves et des manifestations, et jamais des évacuations aussi rapides n'ont été observées.

Le 23, 29 étudiants qui occupaient pacifiquement un bâtiment du cam-

pus Condorcet à Aubervilliers, pour protester contre la réforme des retraites et la baisse du niveau de vie, ont été arrêtés et frappés, mis en garde à vue 24 heures, pendant lesquelles ils ont été harcelés, intimidés et brutalisés par la police. La manifestation pour exiger leur libération a été entourée de dizaines de policiers lourdement armés, accompagnés par des fourgons anti-émeute dans les rues autour du campus.

La contestation sociale cherche des moyens de se faire entendre, et dans les entreprises, ce sont les militants syndicaux et les travailleurs combattifs qui sont ciblés par la répression. Dans le secteur de l'énergie, la répression bat son plein.

En mai, 74 syndicalistes de GDF-Suez ont été mis en garde-à-vue à Paris, quatre syndicalistes CGT licenciés à ErDF et GrDF, sanctions, mises à pied et rétrogradations se multiplient.

Quatre agents de RTE sont poursuivis pour sabotage, sur forte présomption de dénonciation à la DGSI (police de la sécurité intérieure) par l'entreprise, car ils ont coupé le courant pendant la grève sur les salaires. Suspendus par l'entreprise, ils risquent la prison, attaque disproportionnée qui remet en cause le droit de grève.

Quatre salariés d'Enedis, élus de la CGT Energie et le secrétaire général du syndicat CGT 93 ont été mis en accusation pour « vol aggravé en réunion ». Ils sont poursuivis pour une action décidée en AG lors de la grève de février 2022 pour les salaires, bloqués depuis dix ans : ils ont dégonflé les pneus de trente-neuf véhicules sur le parking du site Enedis de La Courneuve et enlevé les plaques d'immatriculation. Deux d'entre eux ont été mis à pied pendant un mois sans salaire. En fin de compte, ils ont été condamnés à des amendes avec sursis, une sanction inférieure à celle demandée par le procureur.

Après le 19 janvier, les syndicats opposés à la réforme des retraites ont annoncé des actions ciblées, basculant certains clients sur des tarifs réduits - des boulangers particulièrement touchés par la flambée des prix de l'énergie, mais aussi des opérations de gratuité, ou le rétablissement du courant pour les personnes victimes de coupures en pleine trêve hivernale.

Des militants du syndicat CGT Energie Garonne-et-Tarn ont revendiqué la coupure d'une partie de la zone industrielle et commerciale d'Alba-

sud décidée en assemblée générale des électriciens et gaziers. Enedis évoque « un acte de malveillance » et annonce qu'elle va déposer plainte.

La ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, a affirmé son soutien et encouragé les entreprises de l'énergie à porter plainte, et le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a dénoncé des coupures et des opérations de gratuité « *inacceptables* ».

Chez Sanofi, où 14 sites se sont mis en grève fin 2022 pour les salaires et l'embauche des précaires, cinq salariés militants et syndiqués, dont deux élus CGT sont dans le collimateur de la direction pour participation au blocage du site de production : avertissement pour l'un d'eux, un licenciement effectif et deux procédures de licenciement en cours, convocation pour entretien le 7 février pour le cinquième. Un rassemblement est prévu à cette occasion devant le site de Vitry.

Aurore Bergé, cheffe de Renaissance, affirme que si « les blocages sont trop importants et que ça nécessite de faire évoluer la loi, on fera évoluer la loi », reprenant les propos de Macron face à la grève des contrôleurs. ★

Malgré la répression, les anti-bassines sont là et mobilisent !

Depuis un an, le mouvement parti du marais poitevin contre les méga-bassines a pris une ampleur retentissante par le biais d'une série de manifestations populaires et d'actions de désobéissance destinées à arrêter les chantiers en cours. Après l'importante mobilisation des 29 et 30 octobre 2022 à Sainte-Soline (79) contre les projets de méga-bassines, les mobilisations, actions et réflexions menées par le collectif Bas-sines Non Merci!, Les Soulèvements de la Terre, et la Confédération Paysanne, n'ont pas cessé.

Réunions après conférences, les opposants aux méga-bassines continuent d'élargir les mobilisations, comme l'exige la situation. Le moratoire attendu et espéré sur les bassines leur est toujours refusé, et même pire, puisque 30 nouvelles méga-bassines viennent d'être validées par la préfecture de la Vienne.

Fait nouveau, les militants anti-bassines ont dû subir ce qu'ils appellent le « Watergate du Marais Poitevin » ; commencé en mars 2022, lorsqu'un ensemble de matériel de surveillance militaire a été découvert devant le domicile du père de Julien Le Guet, porte-parole de BNM. Niant d'abord la vérité, la préfète des Deux-Sèvres a dû se rétracter et reconnaître officiel-

lement que ce matériel appartenait bien à la Police Nationale.

Depuis lors, avec l'intensification du mouvement, des dizaines d'auditions libres, d'inculpations avec lourds dossiers, une note des renseignements territoriaux, des perquisitions, interrogatoires, caméras dissimulées et filatures ont constitué le quotidien des militants anti-bassines parmi les plus déterminés : c'est l'état policier En Marche ! ou Renaissance...

Darmanin a qualifié d'« éco-terroriste » ce mouvement de contestation et l'État peut, ainsi, au-delà de l'expression, légitimer « légalement » les pires barbouzeries.

De même, la justice a pu démontrer sa servitude vis-à-vis de l'Intérieur et de Darmanin, car des militants furent embarqués par la police, dont certains à la sortie de l'hôpital : ils ont été mis en cause et condamnés par des juges obéissants. A Niort, un mois seulement après leur arrestation, cinq de ces militants ont été condamnés de manière totalement expéditive, en l'absence d'une des deux avocates, après un refus de renvoi pourtant nécessaire dans ces conditions, et face à une salle totalement désertée par tous les soutiens en protestation contre le déni, par la cour, de permettre aux militants de se défendre dans de bonnes conditions.

Les militants, condamnés à de lourdes amendes, à des peines de prison avec sursis et des interdictions d'entrée dans les Deux-Sèvres, ont fait appel de cette décision de justice de classe. Des scénarios similaires ont eu lieu à Poitiers et à La Rochelle (1).

Dernier chapitre de ce « Watergate », jeudi 19 janvier, Julien Le Guet a découvert, sous son camion, un traqueur permettant à la police de géolocaliser. Il en est ainsi de ces méthodes fascisantes d'un État qui nous affirme qu'il n'y a plus d'argent pour financer nos retraites ou les services publics, mais qui dans le même temps, déverse des millions d'euros d'argent public pour financer des bassines qui ne serviront que le profit capitaliste d'une minorité.

Enfin, la lutte passe aussi par le savoir et les techniques de l'hydrologie et là aussi BNM et tout le staff ont accompli des progrès avec et grâce au concours éclairé de spécialistes indépendants sur la question. Dernier épisode de cette joute entre experts hydrologues : la publication le 30 janvier d'un contre-rapport critiquant une expertise du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) favorable, lui, aux bas-sines. Le contre-rapport d'expertise hydrologique est consultable sur le lien : <https://reporterre.net/IMG/pdf/>

me_gabassines-dossier_contre-etude_30_janvier_2023.pdf

Sans relâche, la résistance populaire s'organise et s'élargit à la mesure des nouveaux Collectifs anti-bassines créés. A l'occasion de « la journée mondiale de l'eau » le 22 mars, les organisateurs appellent à un rassemblement d'ampleur internationale les 25 et 26 mars dans le Poitou, pour à nouveau manifester et lutter contre les projets de méga-bassines en nombre dans le Sud-Ouest.

Notre Parti a d'ores et déjà signé l'Appel à manifester le 25 mars et nous serons, comme à Sainte-Soline, présents pour défendre le bien commun qu'est l'eau et les droits des paysans et usagers. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les sites internet de BNM et des Soulèvements de La Terre. Rendez-vous le 25 mars ! ★

Correspondance Bordeaux

Pour signer l'Appel : <https://cryptpad.fr/form/#/2/form/view/017d0q7-MV30WASqavg3x0YWP9XXRUK2IU0yQL5C40g>

(1) Le lien de Poitiers : <https://bassinesnonmerci.fr/index.php/2023/01/12/25-mars-pas-une-bassine-de-plus-mobilisation-internationale-pour-la-defense-de-leau/>

Grande distribution

Bras de fer entre fournisseurs et distributeurs

A lors que les derniers chiffres fournis par l'Insee montrent une nette baisse de la consommation des ménages, notamment de produits alimentaires, et que le prix du panier de courses continue de grimper, les fournisseurs (entreprises de l'agro-alimentaire et autres multinationales) et les grandes enseignes de la distribution (Leclerc, Carrefour, Système U, Inter Marché...) sont entrés en négociation. Comme chaque année, et depuis le 1er décembre, les industriels soumettent aux distributeurs leur proposition de tarifs des produits de grande consommation. Les deux parties ont jusqu'au 1er mars pour se mettre d'accord. Mais, cette année, le contexte a changé. Les industriels se plaignent de l'importante augmentation du prix des matières premières et de l'énergie et demandent des revalorisations entre 10 et 30 % ; les grandes enseignes (qui commercialisent 60 % de l'alimentaire) agitent le risque d'une hausse des prix dans les rayons.

« Les demandes de revalorisation qui nous parviennent des fournisseurs sont à des niveaux extrêmement élevés : entre 15 % et 25 % sur de nombreux produits », s'inquiète Jacques Creyssel, délégué général

de la Fédération du commerce et de la distribution. « Quand Pepsi nous demande une hausse de 30 %, on ne va pas pouvoir la diviser par deux en négociant. Si on démarre à ce niveau-là, c'est très inquiétant », lance le patron d'une enseigne française.

Bref, les uns comme les autres refusent de rogner sur leurs marges, cherchant à maintenir leurs profits de monopoles.

Voilà que le gouvernement, non seulement s'est invité dans le débat, mais a décidé de prendre partie en faveur des industriels. Il l'a fait par l'intermédiaire d'une proposition de loi du député macroniste Descrozaille qui dit vouloir « rééquilibrer les forces » dans les relations entre les fournisseurs et les distributeurs. « Aujourd'hui, s'il n'y a pas d'accord après la date butoir du 1er mars, le fournisseur est obligé de livrer le distributeur aux conditions de l'année d'avant, et ce pendant plusieurs mois. Et, avec la forte hausse des coûts, il perd de l'argent », argumente-t-il ! Il a donc soumis un projet de loi à l'Assemblée nationale le 16 janvier, projet qui a été discuté et adopté en première lecture deux jours plus tard.

Selon ce texte, dans le cas où la

négociation entre les deux parties n'aboutirait pas à un contrat signé au 1er mars, fournisseurs et distributeurs disposeraient d'une période de transition d'un mois pour, sous l'égide d'un médiateur, s'entendre sur un préavis de rupture commerciale ou pour « reprendre la négociation à zéro ». Au cours de cette période, le tarif précédent serait prolongé. Faute d'accord ensuite, le nouveau prix demandé par le fournisseur s'appliquerait automatiquement si le distributeur veut continuer à être livré.

Les acteurs de la grande distribution, qui agitent le risque d'une hausse des prix dans les rayons, accusent l'Institut de liaisons des industries de consommation (Ilec), représentant de nombreux industriels comme Nestlé, Danone ou L'Oréal, d'être à l'origine de cette mesure.

Quoi qu'il en soit c'est au final le consommateur et les ménages aux revenus les plus modestes qui feront les frais de cette guerre entre « gros ».

Soucieux par ailleurs de contenir la grogne des consommateurs, le gouvernement voudrait mettre en place un panier anti-inflation.

La ministre déléguée au Commerce

souhaite que les distributeurs (E. Leclerc, Carrefour, Intermarché, Système U, Auchan, Lidl et Aldi) s'entendent sur une liste de produits de première nécessité et en fixent un prix équivalent d'une grande surface à l'autre. L'idée est aussi de référencer ces produits afin que les consommateurs aient une base de comparaison entre les enseignes. Il s'agirait d'une liste d'une cinquantaine de produits répondant aux besoins d'une famille moyenne française avec enfants, « et qui seraient à prix bas et non pas à prix coûtant », a expliqué la ministre sur Europe 1.

Mais concurrence oblige, le gouvernement ne peut rien imposer et cette proposition n'a rien de bien révolutionnaire alors que la plupart des enseignes font déjà ce genre de proposition. Système U a déjà commencé à lancer son propre panier de 150 produits à prix coûtant.

Si dans le cadre du système capitaliste les requins se battent entre eux pour avoir la meilleure part du butin, ils finissent par s'entendre sur le dos des plus faibles et ce n'est pas l'Etat au service des monopoles qui va s'y opposer. ★

Relance du nucléaire : un déni de démocratie

Dans notre précédent numéro de janvier, à propos du plan de relance du nucléaire, nous écrivions :

« Le débat public sur la question de la construction de nouveaux EPR qui a débuté le 27 octobre (2022) et doit se terminer le 27 février (2023), est une vaste mascarade puisque tout a déjà été décidé. »

Le réseau Sortir du nucléaire et Greenpeace France, qui avaient fait le choix d'y participer, viennent d'en claquer la porte.

Nous reproduisons ci-dessous le communiqué commun que ces deux organisations ont publié le 24 janvier, suite notamment au vote par le Sénat du projet de loi du gouvernement visant à accélérer les procédures liées à la construction de nouveaux EPR2. « Face au passage en force d'un projet de loi d'accélération du nucléaire présenté par le gouvernement et actuellement voté au Sénat, Greenpeace France et le Réseau "Sortir du nucléaire" annoncent quitter le débat public sur l'éventuelle relance de la filière nucléaire française et le projet de construction de nouveaux réacteurs nucléaires. Les associations dénoncent une mascarade démocratique et un sabotage en règle du débat public par le gouvernement. En octobre 2022, la Commission

Nationale du Débat Public (CNDP) a lancé une consultation en réaction au projet de relance du nucléaire porté par le gouvernement. Ce débat, initialement centré sur le projet d'installation de deux premiers réacteurs EPR2 sur le site de Penly (Normandie), a été élargi à la construction de six, et a fortiori de 14 nouveaux réacteurs nucléaires sur le territoire français. Malgré les efforts et alertes des organisateurs du débat public, le gouvernement s'est employé à saper le travail de consultation pour mieux faire passer en force son programme nucléaire, en particulier à travers le projet de loi d'accélération du nucléaire.

Sans attendre les conclusions de ce débat, qui se terminera le 27 février 2023, le Sénat a adopté le projet de loi, soumis par le gouvernement, pour accélérer les procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires. Pire encore, le 17 janvier 2023, la Ministre de la Transition énergétique a donné un avis favorable à un amendement qui propose la suppression de l'objectif de réduction à 50 % de la part du nucléaire dans le mix électrique à horizon 2035. Un objectif pourtant voté par l'Assemblée nationale dans le cadre de la dernière Loi de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. »

« En soutenant une hausse de l'atome dans le mix électrique avant même la fin du débat pour satisfaire la droite et les lobbies du nucléaire, le gouvernement piétine le processus démocratique. L'urgence climatique nous impose de déployer des solutions rapidement et financièrement accessibles, à l'inverse de centrales nucléaires aux investissements financiers lourds, aux délais de constructions qui se chiffrent en dizaine d'années, et aux risques imprévisibles sur la gestion de ses déchets pour les générations futures », selon Pauline Boyer, chargée de campagne nucléaire à Greenpeace France.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" annonce qu'il se mobilisera lors des prochaines séances du débat public. « Nous serons présent.e.s aux côtés d'autres organisations, mais à l'endroit où la démocratie semble devoir encore et toujours trouver sa place pour se faire entendre : dans la contestation, devant les salles du débat public, contre l'adoption du projet de loi d'accélération du nucléaire, contre le choix dangereux de ce gouvernement. **Nous vous donnons rendez-vous lors des mobilisations à Lyon (le 2 février), Tours (le 16 février) et à Rouen (la semaine du 23 février).** » ★

Procès en appel des militants anti-nucléaires de Bure

Le site Reporterre.net informe que les juges de la cour d'appel de Nancy qui jugeait le 26 janvier les militants opposés au projet CIGEO d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure ont rendu leur verdict. 4 des 7 militants antinucléaires poursuivis depuis 2018 ont été relaxés. Les trois autres sont condamnés à quatre mois de sursis simple pour participation à un attroupement, avec mention au casier judiciaire. Le site souligne la démesure entre les énormes moyens débloqués - 1 million d'euros, 4 ans d'enquête, des écoutes, des fouilles d'ordinateurs, une équipe de gendarmerie spécialement missionnée, un juge d'instruction et un procureur mobilisés quasiment à temps plein... au regard du verdict prononcé ce 26 janvier par la cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle). En tout cas, nous nous réjouissons de cette relaxe. ★

Scandale du chlordécone

Non-lieu ou pas, la mobilisation continue

Après le non-lieu prononcé par la justice coloniale française le 2 janvier (voir notre article dans le numéro de janvier), le ministre des Outre-mer, Jean-François Carenco, qui se rendait en Guyane où il était attendu depuis des semaines, s'est arrêté en Martinique pour tenter d'apaiser la colère provoquée par ce nouveau déni de justice. Interpellé sur ce non-lieu le 10 janvier, lors des questions au gouvernement par le député martiniquais Giovanni William (Nupes), il s'est réfugié derrière un « *il reste beaucoup à faire et le gouvernement le fera* ». Deux jours après l'annonce du non-lieu clôturant 17 années d'instruction judiciaire, s'était tenu en urgence une réunion de la collectivité territoriale de Martinique qui avait adopté à l'unanimité, toutes tendances confondues, une motion commune confortant le recours judiciaire de la CTM, partie civile, devant la chambre d'instruction de Paris et appelant à amplifier la mobilisation politique, y compris avec la Guadeloupe. Des manifestations importantes, dont certaines réprimées, se sont tenues dans toute l'île pour dénoncer ce non-lieu. Mais, si à l'issue de sa rencontre avec le président du conseil exécutif de

la CTM, le ministre des Outre-mer a reconnu qu'il y a « *une vraie humiliation à faire subir et traîner ainsi une affaire pendant une trentaine d'années, pour aboutir à un non-lieu* », il n'a pris aucun engagement. « *Il convient désormais de réfléchir et dire des choses vraies, que l'État sera capable de tenir* », insistant sur le fait que le gouvernement ne souhaitait effectuer « *aucune déclaration qui ne soit pas suivie d'effet* ». Mais c'est bien là le problème. Cela fait des années maintenant que l'État « *sait* », Macron ayant lui-même, en 2018, qualifié la question du chlordécone de « *scandale environnemental* », et ne fait rien.

« Justice et réparation »

Quatre « Plan chlordécone » plus tard, la « réparation » des dégâts est plus que limitée. Elle se limite essentiellement aujourd'hui à la prise en charge des salariés de l'agriculture en droit de déclarer une maladie professionnelle ouvrant droit à indemnisation. Et encore, au bout d'une procédure complexe et donc, dissuasive, rares sont les dossiers aboutis. Et il aura fallu la mobilisation déterminée du « Collectif des ouvrières

et ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides » pour que le test de chlordéconémie soit gratuit pour l'ensemble de la population. Mais si celui-ci permet une meilleure prise en charge sanitaire, il n'ouvre en rien un droit à réparation. Une question qui, pour l'État colonial, n'est pas à l'ordre du jour.

La notion même de réparation implique la désignation d'un coupable, sa traduction en justice pour un procès puis sa condamnation à indemniser sa victime. C'est ce qu'attendent les victimes directes et collatérales de l'exposition au pesticide toxique, même si ces réparations ne viendront jamais compenser les souffrances ou la perte prématurée d'êtres chers. C'est-à-dire **un procès pour dénoncer le scandale du chlordécone et établir les responsabilités des utilisateurs de ce pesticide et de l'État colonial français qui les a encouragés et couverts**. En effet, non seulement celui-ci a autorisé son utilisation en dépit des connaissances scientifiques disponibles sur sa dangerosité dès la fin des années 70 mais a sciemment autorisé son épandage jusqu'en 1993, après son interdiction officielle intervenue en 1990, par deux dérogations succes-

sives, signées par les ministres de l'agriculture de l'époque sous le gouvernement Mitterrand. Des pratiques dérogatoires également utilisées en France pour permettre aux grands betteraviers de continuer à épandre des néonicotinoïdes plusieurs années durant malgré leur interdiction. Avec le même argument : éviter l'effondrement de la filière et protéger ici les intérêts des grands sucriers comme ceux des grands planteurs békés en Martinique, quitte à mettre en péril la santé des populations et l'environnement. C'est aussi la lutte contre ces pratiques dérogatoires qui ont amené nombre d'associations de défense de l'environnement ici en France à s'intéresser et à soutenir le combat des associations antillaises contre le scandale du chlordécone.

En Martinique comme en Guadeloupe, la colère suscitée par le non-lieu n'est pas prête de retomber et les mobilisations vont se poursuivre car comme l'ont réaffirmé les 350 participants à la 2^e assemblée générale du Collectif des ouvrières et ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides, le 9 janvier dernier, « *pas question que les crimes restent impunis* » ! Nous sommes et serons solidaires de ce combat légitime. ★

Qu'est-ce qui se cache derrière ChatGPT ?

Nous avons demandé à un camarade chercheur d'expliquer ce qu'est ce nouvel outil qui suscite de fortes craintes de toutes sortes.

ChatGPT, pour Chat Generative Pre-trained Transformer, est ce qu'on appelle un agent conversationnel reposant sur les techniques d'apprentissage machine (dites aussi de manière assez trompeuses d'intelligence artificielle). Cet outil, qui a été développé par OpenAI, une société co-créée par Elon Musk, et financée à la hauteur d'un milliard de dollars par Microsoft, a été mise à la disposition du public dans une version gratuite en novembre 2022 et une version payante plus efficace est aujourd'hui disponible. ChatGPT consiste en une interface dans laquelle l'utilisateur pose une question ou fait une demande écrite (par exemple, produire un texte, une musique, du code informatique) à laquelle l'application va répondre d'une manière qui la rend difficilement distinguable d'un être humain et avec une qualité apparente de réponse qui n'avait jamais été atteinte jusqu'ici par les outils grand public.

Mais comment cela fonctionne-t-il ? En fait, ChatGPT n'est en réa-

lité qu'un outil de complétion de texte, qui construit ses réponses en accumulant des syllabes à la suite de la question selon leur probabilité statistique. Pour simplifier, ces probabilités sont estimées grâce à une phase préalable d'apprentissage effectuée sur un ensemble gigantesque de connaissances, textes et données disponibles sur internet, apprentissage supervisé par des êtres humains qui ont évalué la qualité des réponses afin que les 175 milliards de paramètres du modèle finissent par converger vers une configuration qui donne des réponses jugées satisfaisantes. Cependant, pour éviter que l'application ne fournisse des réponses jugées inacceptables - comme ce qui était arrivé au robot conversationnel Tay de Microsoft qui, en 2016, après quelque heures de conversations (non supervisées) sur les réseaux sociaux avait fini par devenir raciste et négationniste -, la société OpenAI fait appel à des lecteurs humains au Kenya devant lire 9 heures par jour, pour un salaire horaire de 1,3 à 2 dollars, des documents sexistes, violents ou « immoraux » pour apprendre à la machine à les repérer et ne pas y répondre. Ce mode de fonctionnement a plusieurs conséquences : il

n'y a aucune intelligence ou créativité dans les réponses données par la machine qui est en fait une machine à baratin (certes extrêmement puissante) qui va fournir une réponse visant à satisfaire statistiquement l'utilisateur sans notion de vérité, exactitude ou cohérence, et ses réponses reflètent ce que ses propriétaires estiment juste. Cela pose des problèmes de fiabilité, par exemple la communauté d'échange en informatique Stackoverflow a banni les réponses de ChatGPT pour cette raison. Cette application fournit donc un outil de manipulation idéologique et politique à grande échelle, à l'image de l'affaire Cambridge Analytica où le même type d'algorithme avait été employé pour promouvoir le vote Trump sur les réseaux sociaux.

Les conséquences sociales de la généralisation de tels outils sont aussi potentiellement dangereuses avec le remplacement de l'humain par la machine dans un nombre croissant de domaines et une perte d'emplois que certains évaluent à 175 millions au niveau mondial. Sont susceptibles d'être touchés, des secteurs qui exploitent des travailleurs dits « peu qualifiés », et donc sous-payés, mais qui doivent savoir maîtriser l'informatique et la com-

munication, comme celles et ceux des centres d'appel. Cette informatisation pourrait s'étendre au secteur des « cols blancs », à l'éducation, au commerce, au droit ou à l'écriture de codes informatiques au prix d'une perte de qualité et l'absence d'innovation et de progrès technique.

Autre point noir : d'un point de vue environnemental, ce type d'application nécessite d'immenses centres de calculs et consomment des quantités énormes d'énergie électrique pendant la phase d'apprentissage, à l'image des « data centers ». De plus, le fonctionnement même du logiciel fait fi de toute propriété intellectuelle et rend la traçabilité des sources difficile.

ChatGPT et ses concurrents (Google et l'entreprise Baidu ont développé des outils similaires bien qu'ils ne soient pas publics) sont une arme entre les mains des monopoles qui concentrent et dominent les technologies de l'information.

Une grande partie des sujets évoqués ici sont développés dans le numéro 2 de notre revue Rupture : Les transformations en cours dans l'appareil de production capitaliste. ★

21 février 1848 : publication du Manifeste du Parti communiste

21 février 1944 : l’Affiche rouge

Ce que nous disent aujourd’hui ces deux dates

Pourquoi avoir retenu celles-ci parmi les nombreux événements historiques qui se sont déroulés au cours d’un mois de février ?

Depuis un an (février 2022), la situation internationale est marquée par le retour en Europe d’un conflit majeur. Il a pour terrain l’Ukraine, pour déclencheur l’invasion de ce pays par la Russie de Poutine et comme caractère, celui d’une guerre inter-impérialiste de repartage dont les protagonistes sont, d’un côté, l’impérialisme russe, avec en face, les Etats Unis et leurs alliés de l’OTAN et de l’UE. Comme toutes les guerres impérialistes, cette guerre enrôle des travailleurs et des peuples dressés les uns contre les autres, elle exacerbe les nationalismes et donne lieu à d’intenses guerres de propagande.

Le 2 février, qui correspond à la fin de bataille de Stalingrad (2 février 1943), Poutine, à la tête d’un pays qui n’a absolument plus rien à voir avec l’URSS, s’est saisi de cet anniversaire pour asseoir l’idée que la sale guerre, dans laquelle il a entraîné le peuple russe, serait une guerre contre le fascisme et les menaces d’invasion de la Russie. Les Occidentaux, de leur côté, justifient l’escalade et les livraisons d’armes au nom d’une guerre pour défendre la démocratie contre les dictatures. Entraîné dans ce conflit, l’impérialisme français doit parallèlement faire face à de grandes difficultés en Afrique : les peuples rejettent sa présence militaire et d’autres puissances contestent son influence et convoitent richesses et marchés dans les pays où il a été traditionnellement la puissance dominante.

Dans ce climat général, où chacun se prépare à des confrontations de « haute intensité », où des économies de guerre se mettent en place et où les dépenses militaires s’envolent, tout est fait pour que chacun se range derrière « sa » bourgeoisie et « son » impérialisme. La relance du SNU (service national universel) qui s’adresse aux jeunes lycéens est un élément de cette préparation idéologique, mais n’en est par le seul. L’appel aux sacrifices lancé l’été dernier par Macron quand il a parlé du « prix à payer pour défendre notre liberté » en est un autre, tout comme l’idée qu’il faudrait soutenir « nos » soldats, défendre « nos » entreprises et « nos » marchés, car « si ce n’est pas nous, ce sera Wagner, les

Russes ou les Chinois » !

Evoquer dans ce contexte la date anniversaire de la publication du Manifeste du Parti communiste (21 février 1848), c’est revendiquer l’appel par lequel il se conclut : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ». C’est rappeler que le lendemain, le 22 février 1848, éclatait dans notre pays la révolution des 22 au 25 février 1848 inscrite dans la vague révolutionnaire qui allait secouer toute l’Europe. Dans notre pays, c’est la bourgeoisie qui a « tiré les marrons du feu » avec la proclamation de la IIe République. La consolidation de son pouvoir se traduira quelques mois plus tard par l’écrasement des révoltes ouvrières des 22 au 26 juin 1848. C’est à partir de là que le drapeau de la classe ouvrière ne sera plus le drapeau bleu-blanc-rouge, issu de la révolution de 1789, mais deviendra le drapeau rouge qu’arboreront plus tard, en 1871, les Communards. C’est cet esprit internationaliste que les partis socialistes de la IIe Internationale ont trahi quand, à l’exception du Parti bolchevik, ils ont majoritairement sombré dans le « social-chauvinisme ». C’est ce mot d’ordre qu’il est vital de défendre aujourd’hui !

Période de crises, de montée des tensions internationales, d’intensification de l’exploitation et d’aiguinement de toutes les contradictions du système, la période actuelle est également celle de la montée des partis et de des idées réactionnaires, du racisme et de la xénophobie. Le 21 février 1944, c’est le jour de l’exécution des 22 membres du groupe Manouchian, livrés aux nazis par la police française. Ce jour-là, les murs de Paris et de plusieurs villes de France ont été recouverts des 15 000 exemplaires de la célèbre Affiche rouge stigmatisant les combattants du groupe FTP, constitué par les immigrés de la MOI, en les qualifiant d’« armée du crime ». La haine que l’occupant et la réaction nationale voulaient diriger contre les étrangers juifs et communistes s’est retournée contre eux et cette journée du 21 février est devenu le symbole de l’engagement internationaliste antifasciste et anti-impérialiste. Il est bon de s’en souvenir à l’heure où Macron et Darmanin s’engagent une nouvelle fois sur le terrain de la droite et de l’extrême-droite en portant au Parlement une énième loi sur l’immigration (la 22e en 30 ans !) ★

Le groupe Manouchian

Les 10 résistants étrangers, dont les photos sont publiées sur l’Affiche rouge du 21 février 1944, font partie des 23 exécutés par les nazis après avoir été traqués et arrêtés par les policiers vichystes de la Brigade Spéciale anticommuniste (BS2).

Ils étaient militants communistes, syndicalistes de la MOI (Main-d’Œuvre Immigrée) au sein de la CGTU (CGT-Unifiée) affiliée à l’Internationale syndicale Rouge (ISR).

Très actifs dans le soutien aux Républicains espagnols pendant la guerre d’Espagne, ses membres se sont, par la suite, engagés dans les structures clandestines de la résistance communiste et les Bataillons de la jeunesse formés par les jeunes communistes.

Après la constitution des FTP (Les Francs-Tireurs et Partisans, organisation de la Résistance dirigée par le communiste Charles Tillon), les MOI s’y sont intégrés et sont devenus les PTF-MOI. Lorsqu’il a été arrêté à l’automne 1943, l’ouvrier tourneur et poète d’origine arménienne, Missak Manouchian, était le chef militaire du groupe FTP-MOI de la région parisienne.

L’Affiche rouge fut également diffusée en tract, avec ce texte au verso : « Si des Français pillent, volent, sabotent et tuent... ce sont toujours des étrangers qui les commandent. Ce sont toujours des chômeurs et des criminels professionnels qui exécutent. Ce sont toujours des juifs qui les inspirent. C’est l’Armée du crime contre la France. Le Banditisme n’est pas l’expression du Patriotisme blessé, c’est le complot étranger contre la vie des Français et contre la souveraineté de la France. C’est le complot de l’Anti-France !... C’est le rêve mondial du sadisme juif... étranglons-le avant qu’il ne nous étouffe nous, nos femmes et nos enfants ! ». Ces exécutions et cette propagande ignoble ont eu un effet contraire à celui escompté par l’Allemand nazi et la Collaboration. Ils ont encouragé la Résistance et continuent à nourrir l’esprit internationalisme que ce militant communiste a exprimé jusqu’à ces dernières heures lorsqu’il a écrit à sa femme Mélinée : « je n’ai aucune haine pour le peuple allemand ». ★



Le Manifeste du Parti Communiste

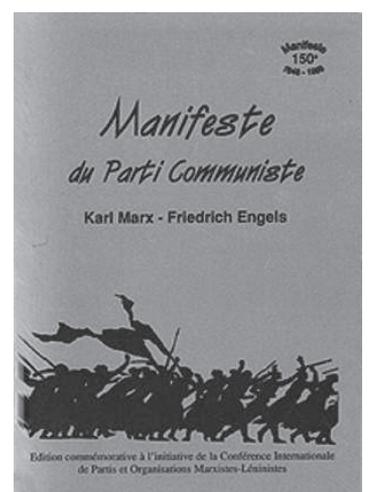
Avant d’être traduit et reproduit dans de nombreuses langues et dans de nombreux pays, le Manifeste a été publié pour la première fois à Londres, le 21 février 1848. Il a été rédigé par Marx et Engels à la demande de l’Association ouvrière internationale qui portait le nom de Ligue des Communistes.

A la fin du chapitre II, il est écrit : « La première étape dans la révolution ouvrière est la constitution du prolétariat en classe dominante, la conquête de la démocratie. Le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher petit à petit tout le capital à la bourgeoisie, pour centraliser tous les instruments de production entre les mains de l’Etat ».

24 ans plus tard, dans la préface de 1872,

Marx et Engels préciseront ce passage à partir des leçons « d’abord de la révolution de Février [1848], et, bien plus encore, de la Commune de Paris qui, pendant deux mois, mit pour la première fois aux mains du prolétariat le pouvoir politique ». Ils écrivirent alors : « La Commune, notamment, a démontré que “la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre telle quelle la machine de l’Etat et de la faire fonctionner pour son propre compte” ».

C’est en particulier pour cela que nous pouvons dire, comme Raul Marco l’a écrit en conclusion de la préface à l’édition commémorative de 1998 reproduite à l’initiative de la Conférence Internationale des Partis et Organisations marxistes-Léninistes, que « l’attitude vis-à-vis du Manifeste est la pierre de touche entre révolutionnaires et réformistes, entre communistes et social-traités ». ★



413 milliards pour préparer la guerre

L'annonce fortement théâtralisée de Macron, lors de ses vœux aux armées le 20 janvier, sur la base aérienne de Mont-de-Marsan, de consacrer 413 milliards à la « défense », avait comme but de « frapper les esprits » en s'adressant plus particulièrement à la droite, pour donner des gages à la haute hiérarchie militaire et aux dirigeants du puissant lobby militaro-industriel. Il s'agissait sans doute aussi d'envoyer un message aux alliés étasuniens, européens, africains... et un avertissement aux dirigeants russes, chinois..., sur le thème « la France reste une puissance militaire mondiale ».

Ce message ne s'adressait évidemment pas à toutes celles et ceux qui se mobilisaient contre la réforme des retraites – deux millions dans les rues, le 19 janvier – et qui peuvent à juste titre dénoncer cette somme faramineuse, alors qu'il n'est question que d'économies à réaliser – sur leur dos et celui des générations qui suivent – pour « équilibrer » le système des retraites. C'est pareil pour tous les budgets sociaux.

Nouvelle stratégie pour « avoir une guerre d'avance »

Macron a présenté les grandes lignes de la Loi de programmation militaire (LPM) pour la période 2024-2030. Elle fait encore l'objet de discussions jusqu'à sa présentation en conseil des ministres puis, au parlement, pour sa promulgation prévue le 14 juillet.

Dans ce parcours parlementaire, c'est surtout le Sénat, où la droite est encore majoritaire, qui va apporter quelques « améliorations » sans remettre en cause cette loi de « transformation des armées ». Cette LPM se revendique des grandes lois budgétaires en faveur des armées, comme celle de 1960, portée par De Gaulle et qui avait lancé le programme d'armement militaire de l'impérialisme français.

Devant une batterie de missiles sol-air (Mamba) et un Rafale, symboles de la puissance militaire d'un Etat qui prétend pouvoir intervenir sur l'ensemble de la planète, Macron a aligné les chiffres, toujours en augmentation par rapport à ceux de la précédente LPM (2019-2025), et déroulé les priorités censées tenir compte de la situation internationale dominée par la guerre en Ukraine, par la montée des tensions, notamment dans l'Asie-Pacifique, entre les USA et leurs alliés et la Chine. Nous ne retiendrons que quelques chiffres de ce catalogue qui est censé prendre en compte l'infla-

tion (!) dont personne n'est pourtant en mesure de prévoir l'évolution pour les six prochaines années.

Quoi qu'il en soit, cette LPM augmente de 25 % par rapport à la précédente (soit une augmentation de 100 milliards !). Sur la période considérée, le budget annuel de la défense sera de 58 milliards en moyenne (il est de 44 milliards en 2023) et devrait atteindre 69 milliards en 2030, ce qui correspondrait à 2,3 % du PIB.

Si la guerre en Ukraine est convoquée pour souligner l'importance d'accroître les capacités des forces armées (terre-air-mer-spatial), elle justifie avant tout la définition d'une stratégie davantage basée sur la guerre de « haute intensité ». C'est une formule en vogue au niveau de certains dirigeants des puissances impérialistes occidentales qui évite de désigner les puissances considérées comme les plus menaçantes – en l'occurrence la Russie et la Chine – mais qui considère qu'il faut avant tout se préparer à des guerres entre Etats. C'est une manière de s'aligner sur la stratégie des dirigeants étasuniens qui n'ont pas les mêmes scrupules.

Les « guerres contre le terrorisme », comme celle menée par l'impérialisme français, appuyé par l'impérialisme US, au Mali et au Sahel, passent au second plan, sans qu'il soit question de remise en cause de ses objectifs, encore moins de reconnaître ses échecs militaro-politiques (1), ou d'admettre que la coopération militaire européenne, symbolisée par le dispositif Takuba, a été un fiasco. Exit donc le modèle « expéditionnaire » qui a prévalu ces dernières années, avec ses Opex (opérations extérieures) en Afrique, dont le nombre de victimes civiles n'a jamais été rendu public et qui ont entretenu dans les forces engagées sur le terrain une mentalité de baroudeurs, aux relents colonialistes, et qui a alimenté un fort ressentiment « sur les morts de soldats français pour rien » que l'extrême droite a largement instrumentalisé (2).

Armes nucléaires et doublement de la réserve

La première priorité est donnée à la poursuite de la modernisation de la force de frappe nucléaire, aussi bien au niveau des têtes nucléaires (qui équipent les missiles des sous-marins, que les missiles emportés par les Mirage 2000 et surtout, les Rafale). Cette modernisation, commencée dès 2000, devrait encore englober 5,6 milliards en 2023. La

deuxième priorité concerne le renforcement des moyens humains et matériels de renseignements militaires, dans le domaine de la guerre dans le cyber et de façon générale dans les domaines de l'informatisation des matériels, conduites d'opération, interopérabilité des forces engagées...

La troisième priorité concerne les « hommes ». L'objectif est de doubler le nombre de réservistes pour atteindre 100 000 hommes et femmes, rapidement mobilisables, aux côtés d'une armée de 200 000 militaires d'active (3). C'est une des « leçons » tirées de la guerre en Ukraine où la « réserve territoriale » a été largement engagée dans les combats contre les troupes russes.

La plus grande manœuvre de ces trente dernières années, dénommée Orion (Opération d'envergure pour des armées Résilientes, Interopérables, Orientées vers la haute intensité et Novatrices) va se poursuivre en 2023 avec, dans certaines phases, 12 000 soldats. C'est « un exercice inédit qui vise à entraîner les armées françaises dans un cadre interarmées et multinational, selon un scénario de haute intensité ».

Le prix à payer pour rester une puissance mondiale ?

Cette ambition imprègne fortement le discours militariste de Macron, de son ministre Lecornu, de la droite et des nostalgiques de la « grandeur de la France ». Outre le statut de puissance nucléaire, de puissance militaire interventionniste avec ses « forces spéciales », « dans le trio de tête des meilleures forces au monde », membre de l'Otan et pilier militaire de l'UE, elle fait des « possessions françaises dans le monde » un élément essentiel. La LPM prévoit de renforcer les capacités militaires dans les colonies, surtout celles qui sont situées dans l'Indo-Pacifique : Polynésie française, Réunion, Nouvelle-Calédonie. La menace y est clairement désignée : la Chine.

Un rapport sénatorial approuvé par cette instance le 25 janvier et présenté par un sénateur LR et un PS pointe la « stratégie peu lisible de la France » dans cette vaste région, et souligne « l'inadéquation croissante entre les ambitions et les moyens, face au regain de tensions dans la région » (4).

Il dresse le tableau de la dispersion de la présence militaire française : 1 500 militaires à Djibouti, 650 aux Emirats Arabes Unis, 2 000 à la Réunion et à Mayotte, 1 600 en Kanaky, 1 200 en Polynésie, avec des moyens militaires

et de déplacement très limités. A leurs yeux, l'envoi d'un sous-marin nucléaire d'attaque en Mer de Chine méridionale (en 2021) ne crédibilise pas la posture de « troisième voie », entre les USA et la Chine, que les dirigeants de l'impérialisme français prétendent défendre. Pour les sénateurs, il faudrait affirmer davantage l'appartenance au camp qui combat la Chine... par réalisme et pragmatisme.

Quant à l'Europe, les rapports de force entre Etats membres de l'UE et les autres Etats membres de l'Otan (ou en passe de le devenir) sont impactés par la guerre en Ukraine et ses conséquences. Les dirigeants de l'impérialisme français doivent se rendre à l'évidence : l'impérialisme allemand qui se renforce militairement (le budget de la défense a été augmenté d'une enveloppe supplémentaire de 100 milliards) n'est plus un partenaire secondaire du « couple franco allemand » dans ce domaine aussi. La LPM n'aborde pas directement cette question, mais insiste surtout sur la nécessité d'associer étroitement les monopoles français d'armement à la mise en place d'une « économie de guerre ». En fin de compte l'impérialisme français n'a pas d'autre choix que de jouer sa carte dans le cadre de l'Otan et dans une « défense européenne » étroitement liée à l'Otan. ★

**Non à la militarisation !
Non à l'Otan - Sortie de l'Otan -
Non à la « défense européenne » !
De l'argent pour le social, pour
les salaires et les pensions, Pas
pour les actionnaires et PAS
POUR FAIRE LA GUERRE !**

1. Nous renvoyons nos lecteurs à notre article de janvier 2023 : « 2013-2023 : 10 ans d'interventions militaires françaises au Sahel. Redéploiement forcé sur fond de rivalités inter impérialistes et de colères populaires. »

2. En avril 2021, une « fronde » s'est développée au sein des armées, de la police et de la gendarmerie, autour de textes écrits par des gradés et des responsables d'extrême droite, qui parlaient de la déchéance du pays et de menaces de « guerre civile ».

3. Un groupe de travail dirigé par le ministre Lecornu s'est réuni au sein du ministère des Armées pour ouvrir davantage les réserves. 70 participants étaient présents, dont le chef d'état-major des armées Thierry Burkhard, des parlementaires, des associations de réservistes, la Garde nationale ainsi que les organisations syndicales et patronales.

4. Le Monde du 28 janvier.

Burkina

Le gouvernement demande le départ des militaires français

Le 18 janvier 2023, le gouvernement du capitaine Traoré a dénoncé l'accord de défense franco-burkinabè de décembre 2018. Cette dénonciation rend illégale toute intervention militaire française sur le territoire burkinabè et implique le départ, dans un délai d'un mois, des 400 membres des forces spéciales françaises « Sabre » stationnées près de Ouagadougou. Le président nigérien Mohamed Bazoum semble avoir donné son accord pour qu'une partie de ces militaires soit transférée au Niger. Le président ivoirien Alassane Ouattara, qui s'est déplacé à Paris le 25 janvier, est venu de son côté plaider pour le maintien des forces françaises dans la région.

Après le départ forcé du Mali et la fin contrainte de l'opération Barkhane, cette situation, qui évolue très vite, donne la mesure des difficultés de l'impérialisme français dans ses anciennes colonies africaines. Il y a perdu en quelques années ses relais les plus solides : Blaise Compaoré au Burkina, Ibrahim Boubacar Keïta au Mali, Idriss Déby au Tchad, ... La situation, depuis, se caractérise par une très grande instabilité, avec une succession de putschs (août 2020 et mai 2021 au Mali, janvier et septembre 2022 au Burkina-Faso). Confrontés à une crise sécuritaire de plus en plus aiguë, les Etats néocoloniaux ont perdu le contrôle d'une grande partie de leurs territoires. Et les peuples de ces pays sont pour le « rentrez-chez-vous » adressé aux militaires français.

Pour la France, l'échec est militaire et politique : l'intervention de 2013 au Mali s'est étendue, dès 2014, sur toute la bande sahélienne, de la Mauritanie jusqu'au Tchad, sans venir à bout des groupes armés liés à Al-Qaïda ou à l'Etat islamique, qui se sont répandus dans toute l'Afrique de l'Ouest jusqu'au Golfe de Guinée. Les successeurs des dirigeants « amis » déchus sont tentés par d'autres « partenaires » pour assurer la « sécurité » du pays.

C'est le cas au Mali, où la junte au pouvoir s'est adjoint le concours des milices Wagner dirigées par un oligarque russe proche de Poutine, mais aussi aujourd'hui au Burkina-Faso, où les nouvelles autorités sont manifestement tentées par la voie malienne. Beaucoup de drapeaux russes étaient arborés dans les récentes manifestations qui ont entouré la demande de rappel de l'ambassadeur de France, puis celle de départ des militaires français. Le peuple burkinabè, notamment sa jeunesse, ne pardonne

pas à la France le soutien inconditionnel qu'elle a apporté pendant 27 ans à Blaise Compaoré qui a accédé au pouvoir par l'assassinat de Thomas Sankara, son exfiltration vers la Côte d'Ivoire lors de l'insurrection populaire de 2014, puis le soutien apporté successivement au président Kaboré et au putschiste Damiba.

Incapables de résoudre la crise sécuritaire, de protéger les populations et de répondre à leurs besoins de base en termes d'alimentation, de santé, d'éducation, d'accès aux services publics..., les militaires à la tête des régimes dits de Transition, doivent tenir compte de la colère et du rejet de l'ordre néocolonial et de la domination française générateurs des désastres humanitaires et sociaux que vivent les populations. Ils tentent de récupérer le puissant sentiment anti-impérialiste qui se cristallise aujourd'hui dans toute l'Afrique francophone contre l'impérialisme français qui, bien qu'affaibli, y est encore dominant.

Les concurrents sont nombreux à vouloir se tailler une part du gâteau que détiennent aujourd'hui les Bolloré, Bouygues, Total, Vinci, Orano (ex-Areva), Veolia, Carrefour, Orange et autres prédateurs au label bleu-blanc-rouge. Sur le plan économique, la Chine, mais aussi d'autres puissances comme la Turquie sont de plus en plus présentes. Dans sa confrontation avec les Etats-Unis et les pays de l'Union européenne, la Russie espère, pour sa part, récupérer les appuis diplomatiques des pays dont les voix, dans les instances internationales, étaient traditionnellement alignées sur celle de la France. En mai 2022, lors du vote de la résolution sur l'Ukraine à l'ONU, le Mali, à l'instar de 16 autres pays africains, s'est abstenu ; le Burkina-Faso, comme le Cameroun ou le Togo, n'ont pas pris part au vote.

Exigé par les autorités burkinabè, le retrait des forces spéciales positionnées au Burkina est un camouflet politique, même si, conçues comme un appui à Barkhane, elles n'avaient plus le même intérêt militaire depuis la fin de cette « opération extérieure » (OPEX) en 2022. Ce retrait s'inscrit, de fait, dans la réorganisation générale de la présence militaire française en Afrique (1). Confronté au retour d'une guerre majeure en Europe et désireux de défendre sa position dans l'Indo-Pacifique où s'affrontent de plus en plus ouvertement les Etats-Unis et la Chine, l'impérialisme français n'a, de toutes façons, plus les moyens de financer au Sahel

une « OPEX » qui lui a coûté près d'un milliard par an durant la dernière décennie. Son repli sur le Niger et le Tchad, ne le met pas à l'abri de nouvelles déconvenues. Il conserve son dispositif prépositionné au Sénégal et en Côte d'Ivoire, mais avec des effectifs réduits (8 000 hommes dans les années 1990, 1 600 aujourd'hui). Pris dans la contradiction entre ses ambitions et ses moyens, il joue gros car, comme le fait remarquer Elie Tannenbaum, directeur du Centre des études de sécurité de l'Institut français des relations extérieures dans une tribune du journal Le Monde, « il n'y a pas d'influence sans présence ». Les répercussions sont énormes pour un pays qui a, historiquement, assis ses prétentions internationales et son poids dans l'Union européenne en faisant valoir son statut de puissance nucléaire et « africaine ». Cet affaiblissement notoire et cet infléchissement contraint de la « politique africaine de la France » oblige les forces métropolitaines à prendre position : soit faire corps avec notre propre impérialisme « prendre notre place » ; soit faire front avec les peuples qui aspirent à s'en libérer.

La contestation de la présence militaire française, qui n'a cessé de grandir ces dernières années sous le mot d'ordre « France dégage ! », est légitime et nous la soutenons. Ce soutien de principe signifie que nous portons et travaillons à faire grandir ici cette exigence.

Notre soutien ne va pas aux régimes qui essaient de récupérer cette puissante exigence populaire pour consolider leurs pouvoirs branlants. Il va aux forces démocratiques et révolutionnaires qui affirment, à juste titre, qu'aucune solution aux problèmes cruciaux que vivent les peuples africains : famines et pauvreté endémique, carences sanitaires, et éducatives ; insécurité grandissante, déplacement de population..., ne peut être trouvée dans le cadre du pillage des richesses de leur pays et de la domination par des puissances impérialistes quelles qu'elles soient. C'est le cas au Burkina du PCRV et du vigoureux mouvement syndical, démocratique et révolutionnaire qui anime les luttes sociales et populaires sur des positions clairement anti-impérialistes.

Nous défendons le mot d'ordre : « Armée française hors du Sahel, Armée française hors d'Afrique ! » et nous travaillons à faire grandir cette exigence. Comme l'ont indi-

qué nos camarades de Grenoble dans l'intervention de notre parti lors du rassemblement du 2 février « 10 ans de guerre au Sahel, ça suffit ! », ce combat n'est pas seulement celui des peuples africains, il est aussi celui de la classe ouvrière, des travailleuses et de la jeunesse ici. Il est partie intégrante du combat pour une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste qui se nourrit de l'exploitation des travailleurs et du pillage impérialiste. ★

(1) Voir La Forge d'octobre 2022 : « Sahel et Afrique de l'Ouest – L'armée française toujours là, les peuples n'en veulent pas ».



« 10 ans de guerre au Sahel, ça suffit ! »

Un rassemblement sous cet intitulé a été organisé le 2 février sur une place centrale de Grenoble. Signé par 14 organisations, le tract d'appel a été largement diffusé dans les mobilisations des jours précédents. Il dénonce « les guerres impérialistes que la France mène en Afrique, pour y défendre sa domination et les conséquences dramatiques qu'elles engendrent, tant pour les peuples d'Afrique que pour les travailleurs et les couches populaires ici ». C'est ainsi que le mot d'ordre repris dans les mobilisations contre la réforme des retraites a également résonné ce soir-là : « De l'argent pour les salaires et les retraites, pas pour la guerre », complété par : « Avec les peuples d'Afrique, solidarité ! » ★

(1) Action Antifasciste Grenoble, PCOF, Survie, Ras-Le-Front, Les jeunes insoumis, UCL, NPA, DAL, Cisem, RUSE, Solidaires, Nous Toutes 38, UEG, FUIQP. Voir sur notre site pcof.net

Pérou

Malgré la répression, les mobilisations s'amplifient

Les assassinats des manifestants par la police et l'armée – déjà plus de 60 et de très nombreux blessés – ne peuvent plus être purement et simplement niés par le gouvernement : les vidéos abondent sur les assassinats de sang-froid commis par les policiers et l'armée. La présidente usurpatrice, Boluarte, ne cesse d'appeler la population au calme, nie les assassinats sans jamais accepter de démissionner, comme l'exigent les manifestants depuis deux mois. Plus de 74 % de l'opinion publique y est favorable.

Des désaccords sont apparus au sein même du gouvernement et le chef de cabinet de Boluarte a démissionné. Mais les provocations du Congrès, dominé par la droite et l'extrême droite, continuent. Il refuse d'avancer la date des élections législatives et présidentielles, une des exigences que ne cessent de porter les mobilisations. Il a refusé de les convoquer en octobre de cette année et laisse se poursuivre la militarisation du pays et la répression des mobilisations populaires qui ont repris avec une nouvelle ampleur depuis début février, dans toutes les provinces du pays, y compris à Lima.

Le discours du gouvernement, de la droite parlementaire et des grands médias criminalise la contestation

sociale. Ils appellent à tirer sur les manifestants et multiplient les accusations de « terrorisme » contre eux. Les congressistes fuji-moristes d'extrême droite insultent les populations andines du Pérou et de la Bolivie et le drapeau du Tahuatinsuyo (empire Inca) brandi dans les manifestations. Boluarte est allée jusqu'à dire, à propos des manifestations d'indigènes, « Puno n'est pas le Pérou ». Or Puno, située au sud du pays, sur les rives du lac Titicaca, est le berceau de la civilisation Inca ! Ses propos expriment le racisme des couches dominantes contre les peuples indigènes.

Les mots d'ordre largement repris dans les manifestations sont : « *Sans lutte il n'y a pas de victoire* », « *On va lutter aux côtés des ouvriers* » ; « *Ils ne savent pas qui ils ont en face, c'est la classe ouvrière qui s'est soulevée* », lancé par les puissants syndicats des mineurs.

Travailleuses et travailleurs de l'agriculture sortent en masse avec des nouvelles formes de lutte dans le pays : des chansons contre Boluarte, la corruption, la répression, appelant la population à lutter avec eux. Chansons largement diffusées par les réseaux sociaux.

Partout, ce sont les femmes qui sont mobilisées en première ligne,

résistant aux policiers. Les jeunes et les étudiants organisent le soutien, notamment en nourriture, aux Indiens qui « marchent » sur Lima et dans plusieurs villes, en les accueillant dans les universités. Dans de nombreux cas, les manifestants ont pris le dessus sur les forces de répression.

La solidarité internationale se développe, notamment dans les pays d'Amérique du Sud. Equateur, Bolivie, Uruguay, Colombie, Brésil... Des rassemblements ont lieu devant les ambassades du Pérou.

Le ministère des affaires étrangères péruvien qui siège au palais « Torre Tagle », l'équivalent du Quai d'Orsay, réagit et envoie des diplomates notamment en Europe pour donner la version gouvernementale.

L'administration étasunienne a immédiatement pris position en faveur de Boluarte. Cet empressement n'a rien de surprenant, car le Pérou est un enjeu important pour les intérêts économiques et géopolitiques étasuniens.

Outre une présence militaire, toujours niée ou présentée comme relevant de la recherche sur les maladies infectieuses, les USA entraînent depuis des années les forces armées péruviennes, dans l'optique de la guerre anti-insurrectionnelle. Mais

c'est sur le plan économique que les enjeux sont les plus importants. Si, dans les années du néolibéralisme triomphant, le Pérou faisait figure de modèle, avec des taux de croissance élevés, les investissements chinois ont commencé à se développer, sans que les USA ne semblent s'en émouvoir. La situation a changé depuis que des gisements d'uranium, de lithium, de cuivre ont été découverts et que la Chine commence à en prendre le contrôle. Le monopole Cosco a entrepris la construction du méga port de Chancay qui ambitionne de devenir le plus important port de commerce entre l'Asie et l'Amérique du sud.

L'élection de Castillo n'a pas plu, ni à Washington, ni à la grande bourgeoisie péruvienne. D'autant que de nombreux traités économiques et commerciaux, d'extraction de minerais et de gaz signés notamment par les monopoles américains mais aussi chinois viennent à échéance cette année. La destitution de Castillo et son remplacement par une présidente « tenue » par les forces de droite et d'extrême droite, de la haute hiérarchie militaire et de l'oligarchie péruviennes font les affaires de l'impérialisme US.

Solidarité avec le combat des peuples du Pérou ! ★

Israël

La politique d'extrême droite se met en œuvre

Il n'aura pas fallu longtemps pour que le nouveau gouvernement israélien d'extrême droite ne concrétise les craintes qu'il suscitait. Le mercredi 25 janvier, l'armée d'occupation israélienne investit le camp de Shuafat tuant un jeune de 17 ans après les heurts provoqués par son raid dans la ville voisine d'Anata pour y raser des maisons palestiniennes. Le 26, elle a attaqué le camp de réfugiés de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, sous prétexte de neutralisation de terroristes, détruisant des maisons au bulldozer, lançant des grenades lacrymogènes jusque dans l'hôpital et tirant sur tout ce qui bouge, faisant neuf morts et des dizaines de blessés. Le lendemain, c'est au tour de Gaza d'être bombardée de manière « préventive » avec un bilan de neuf morts.

L'arrivée aux commandes de fascistes suprémacistes juifs issus des colonies a déchaîné la violence des colons avec plus d'une centaines d'attaques depuis le mois de janvier, détruisant les boutiques, saccageant les plantations, bloquant les ambulances, le tout sous la protection de l'armée d'occupation qui n'hésite pas à gazer les Palestiniens, qu'ils se défendent ou non.

Ce harcèlement, qui aura fait en

janvier 37 victimes palestiniennes après les 192 de l'année 2022, est une véritable déclaration de guerre au peuple palestinien et a provoqué des réactions désespérées avec l'attaque d'une synagogue à Jérusalem-Est occupée, au cours de laquelle 7 personnes ont été abattues, suivie le lendemain d'une autre attaque par un adolescent de 13 ans. Dans la foulée, le gouvernement Netanyahu a durci son arsenal répressif envers les Palestiniens, se justifiant par les attaques qu'il a lui-même provoquées. En plus de la destruction des maisons des « familles de terroristes », le cabinet de sécurité israélien a annoncé la révocation des droits à la Sécurité sociale des « familles de terroristes qui soutiennent le terrorisme ». Il a aussi souligné qu'un projet de loi visant à révoquer « les cartes d'identité israéliennes » de cette même catégorie de familles serait discuté lundi en conseil des ministres. Ces mesures, loin d'être une réaction à des attaques, sont tout simplement celles que les partis d'extrême droite avaient annoncé avant leur entrée au gouvernement. La coalition en place en profite donc pour pousser toujours plus loin la politique d'apartheid qu'elle impose aux Palestiniens

et son projet d'annexion pure et simple des colonies de Cisjordanie.

L'Etat français, soutien de la politique d'apartheid

Malgré l'évidence de sa politique criminelle, Netanyahu continue de bénéficier du soutien de nombreux pays occidentaux qui, dans les événements récents, ne font que condamner le terrorisme. Pour preuve la scandaleuse visite d'Etat qu'a effectuée Netanyahu, ce 2 février en France. Alors que la France soutient Israël face au terrorisme en se contentant de « rappeler la nécessité pour tous d'éviter des mesures susceptibles d'alimenter l'engrenage de la violence, et exprimer sa disponibilité à contribuer à la reprise du dialogue entre les Palestiniens et les Israéliens » (sic!), Netanyahu clairotte qu'il vient en France pour « discuter de l'effort international pour arrêter le programme nucléaire iranien et des moyens de renforcer et d'étendre les accords d'Abraham », accords qui sont un pas de plus vers l'annexion. Mais ce soutien va plus loin, le gouvernement français agit aussi active-

ment pour discréditer et empêcher de s'exprimer les Palestiniens qui luttent comme le montre l'annulation de la conférence autour des 30 ans des accords d'Oslo organisée par G. Doucet, maire EELV de Lyon, où Salah Hamouri, militant palestinien privé de son statut de résident de Jérusalem-Est et expulsé par Israël en décembre dernier, était invité. Après une campagne de dénigrement particulièrement abjecte menée par les milieux proisraeliens et l'interpellation du ministre de l'Intérieur par un député Renaissance, celui-ci a fait en sorte que la conférence soit annulée, qualifiant le projet de « mortifère » et traitant Salah de « sinistre personnage ». Cette pression, qui repose uniquement sur l'assimilation grossière entre résistance palestinienne et antisémitisme et terrorisme, aura fait plier le maire lyonnais.

Il n'y a donc rien à attendre de notre gouvernement et seule une pression populaire qu'il faut faire croître par des rassemblements, des campagnes type BDS comme celle qui vise actuellement Carrefour, pourra contribuer à faire pression sur le gouvernement israélien pour que cesse l'oppression qu'il impose au peuple palestinien. ★

Ukraine

Stopper l'engrenage de la guerre inter impérialiste

Les puissances impérialistes occidentales s'engagent de plus en plus dans la guerre contre la Russie. L'annonce de l'envoi de chars lourds allemands, anglais et étasuniens, en plus des autres matériels militaires déjà fournis qui se chiffrent en dizaines de milliards ne sont pas suffisants aux yeux de Zelensky qui exige des avions de chasse, des missiles longue portée... qui peuvent frapper la Russie.

Poutine et ses généraux enrôlent des centaines de milliers d'hommes qui servent de « chair à canon » en essayant de percer les lignes de l'armée ukrainienne. Il se réclame sans vergogne de la lutte contre le fascisme hitlérien pour essayer de justifier la guerre impérialiste de repartage qu'il a lancée il y a une année.

Des initiatives en France et au niveau international se prennent ce mois de février pour exiger l'arrêt des combats. Rassemblements et manifestations sont prévues les 24 et 25 février.

Dans les manifestations contre la réforme des retraites, le mot d'ordre, « de l'argent pour les salaires et les retraites, pas pour les actionnaires et pas pour faire la guerre » commence à trouver un écho. Il cible notamment les 430 milliards pour le budget de guerre de l'impérialisme français qui est partie prenante de ce conflit.

Pas « cobelligérants », mais pourvoyeurs de chars lourds

Depuis le début de la guerre en Ukraine, les USA et leurs alliés n'ont cessé de livrer des armes, en prétendant qu'ils ne faisaient qu'aider les forces ukrainiennes à résister à l'invasion des forces armées russes. Sans revenir sur la chronologie de cette guerre et l'évolution des « fronts », il est clair que toutes les « lignes rouges » en matière de livraisons d'armes et de types d'armes, que les dirigeants des USA et ceux de leurs alliés de l'Otan s'étaient fixées, sont tombées les unes après les autres. Cela s'est accéléré ces derniers mois : en décembre, ce sont les batteries de missiles sol-air qui ont été livrées, en janvier, c'est l'envoi de chars de combat qui a été décidé et aujourd'hui, il est question d'avions de combat modernes et de missiles de longue portée.

Les enjeux de la décision d'envoyer des chars lourds

C'est Macron qui a donné l'impression d'avoir « ouvert la porte » à l'envoi de chars, en annonçant,

début janvier, l'envoi d'AMX-10 (un char « léger » sur roues). C'était juste après le voyage de Zelensky à Washington qui a « scellé l'alliance entre Kiev et les Etats-Unis ». En toile de fond, il y a l'analyse officielle que font les dirigeants des puissances occidentales sur l'imminence d'une offensive militaire russe de plusieurs centaines de milliers d'hommes, qui risquerait d'enfoncer les lignes ukrainiennes.

S'en est suivi une véritable campagne internationale autour de la nécessité de livrer des chars lourds (150 tonnes) modernes, avec comme « cible », les chars allemands Leopard II, dont quelque 2000 exemplaires ont été vendus aux différents Etats d'Europe. Autrement dit, ils sont « immédiatement » disponibles en nombre, dès lors que le gouvernement allemand accepte que les Etats détenteurs puissent les livrer à Kiev.



Autocollant
d'Allemagne

Le chef du gouvernement de coalition, Scholz, n'y était pas favorable, alors que ses alliés « verts » et les « libéraux » du FDP faisaient monter la pression en faveur de ces livraisons. Biden s'y est mis, ainsi que tous les gouvernements de l'Est européen, membres de l'UE et de l'Otan, ainsi que le gouvernement britannique, hollandais, norvégien, danois... pour « convaincre Scholz ».

Biden a promis d'envoyer une trentaine de chars Abrams, Sunak propose des Challenger. Macron ne se précipite pas pour envoyer des Leclerc, déjà déployés (13) en Roumanie... mais annonce une nouvelle livraison de canons Caesar.

Zelensky et les chefs militaires ukrainiens veulent 300 chars lourds, de préférence des Panther 2. Les dirigeants de Kiev ne s'embarrassent pas des inquiétudes des dirigeants occidentaux d'être considérés comme « cobelligérants » par Poutine. « Chers amis, n'ayez pas peur d'un affrontement direct avec la Russie. Il est déjà là. Et c'est l'Ukraine qui est en première ligne pour vous » affirmait le président du parlement ukrainien dans une interview au Monde (1).

Les chefs de guerre ukrainiens ne cachent pas que ces chars ne serviront pas seulement à défendre les forces ukrainiennes, face aux assauts russes, mais qu'ils veulent s'en servir pour attaquer la Crimée. Ils savent très bien que la Russie de Poutine le considérera comme une attaque directe contre elle, avec comme conséquence possible le recours à des armes de destruction massive, y compris nucléaires.

L'enjeu de la livraison d'avions de chasse

« Sans avions de chasse modernes, pas de victoire possible » répètent en chœur les va-t-en-guerre. Cette fois, ce sont les F-16 de fabrication étasunienne par General Dynamics qui sont la cible de cette campagne. Le calcul que font les marchands d'armes US est à plusieurs niveaux. Les 9 Etats d'Europe qui possèdent des F-16 peuvent les fournir directement à l'Ukraine. Ces avions, qui sont « polyvalents et pas très chers » (environ 20 millions de \$, comparés aux 79 millions du F-35) ont été construits à plus de 4 500 exemplaires et les lignes de production en Caroline du Sud sont toujours en fonction. Les Etats qui les mettraient à disposition de l'Ukraine pourront acheter, entre autres, plus de F-35 (fabriqués par Lockheed Martin). Autre possibilité : envoyer des F-16 dans les pays de l'Est européen pour que ceux-ci livrent des avions de conception russe (Mig-29) à l'Ukraine. Ces différents scénarii permettent à Biden de dire « non » à la livraison directe d'avions de chasse US à l'Ukraine, et de continuer à prétendre que les USA ne sont pas en guerre avec la Russie... Même si ces annonces ne se concrétisent pas sur-le-champ, s'il y a des délais pour la livraison de ces armes et pour la formation de ceux qui vont les utiliser, elles s'inscrivent dans un discours général d'intensification de la guerre des deux côtés, de recherche d'une hypothétique « victoire » dont les peuples sont déjà les principales victimes. Sa prolongation profite aux marchands de canons, avec des budgets de la défense partout à la hausse (2), aux régimes qui instaurent un « état de guerre intérieur et extérieur permanent », où les simples interrogations sur les buts de cette guerre, les critiques contre les « profiteurs de guerre », la dénonciation de l'information à sens unique... sont traitées de positions « pro Poutine ».

La militarisation et la guerre pour « unir » les alliés derrière l'impérialisme US

L'argument sans cesse utilisé par Biden est celui du maintien de l'unité entre les Etats membres de l'Otan, autour et derrière les USA. C'est au nom de cette unité qu'il a fait pression sur les dirigeants allemands pour qu'ils soient à l'unisson avec les autres Etats membres de l'Otan, notamment avec ceux qui sont des partisans déterminés du soutien à l'Ukraine et de l'opposition à la Russie. Biden pousse les Etats membres de

l'Otan (dont la plupart sont aussi membres de l'UE), à la confrontation avec la Russie, sans engager directement les forces militaires US, dont 100 000 stationnent en Europe.

Les sanctions économiques contre la Russie sont allées de pair avec le soutien militaire et économique à l'Ukraine. Le principal bénéficiaire de ces sanctions et des conséquences qu'elles ont eues sur les économies des pays européens alliés des USA, est l'impérialisme US. Il leur vend cher le gaz naturel liquéfié et de grandes quantités d'armes. L'impérialisme US profite des difficultés économiques des Etats d'Europe, notamment de l'Allemagne, pour essayer de maintenir son rang économique, face à l'impérialisme chinois devenu la première puissance économique mondiale.

Cette politique a renforcé la dépendance des alliés vis-à-vis de l'impérialisme US – ce qui se manifeste notamment par leur intégration plus poussée dans l'Otan, mais elle ne gomme pas pour autant les intérêts divergents, les contradictions inter-impérialistes qui continuent à agir.

En Allemagne, la propagande a été intense pour contrer les différentes expressions d'opposition à cette guerre, à l'implication de l'Allemagne, et ces derniers temps, à la livraison des chars, des positions restées longtemps majoritaires dans la population. Cette propagande a été menée par les partis de la coalition gouvernementale, non sans provoquer de fortes divisions au sein même de leurs partis. Il est important de soutenir les forces qui se battent contre la participation de l'Allemagne à cette guerre impérialiste. Comme le disent nos camarades de l'organisation Arbeit Zukunft (3), « il s'agit de mobiliser largement contre la participation de l'Allemagne à la guerre, contre la remilitarisation, contre les livraisons d'armes ». Ils mettent en avant les mots d'ordre suivants : Pas de livraison de Leopard II, non au paquet de 100 milliards pour l'armement ! ★

(1) Le 2 février 2023. Il y disait aussi « vous ne trouverez pas ailleurs dans le monde une nation plus enthousiaste concernant son adhésion à l'UE » et « notre but est l'adhésion à l'Otan et à l'UE ».

(2) En 2021, le marché mondial des ventes d'armes a atteint 592 milliards de \$, réparties entre les 100 premières sociétés du secteur militaro industriel.

(3) Arbeit Zukunft est le nom du journal de l'Organisation pour la construction du parti communiste des travailleurs d'Allemagne et le nom de son site web.